



# Résultats 2016

*Protéger les citoyens, soutenir les entreprises*



# ÉDITORIAL

2016 a encore été une année marquante pour la douane.

En 2016, pour la première fois depuis près d'un siècle, la douane était présente lors du défilé du 14 juillet. La Nation exprimait ainsi sa reconnaissance à l'égard de la douane et de ses agents, pleinement mobilisés dans la lutte contre le terrorisme aux côtés des autres services de l'État qui assurent la sécurité de notre pays.

Cette reconnaissance s'est aussi traduite par la mise en œuvre d'un plan de renforcement des moyens de la douane, afin de lui permettre de lutter plus efficacement contre le terrorisme. Ainsi, la moitié des 1 000 recrutements supplémentaires annoncés par le Président de la République pour 2016 et 2017 a d'ores et déjà été affectée dans les unités opérationnelles de surveillance ; l'autre moitié le sera en 2017, une fois les nouvelles recrues formées. Les équipements en armes, protections pare-balles, moyens de détection et systèmes d'information de lutte contre la fraude ou de communication entre les services de surveillance sont en cours de déploiement dans les unités opérationnelles.

Les résultats 2016 de la douane sont remarquables en matière de lutte contre toutes les formes de trafics et de flux financiers illicites. Après les saisies record de stupéfiants et de tabac de contrebande réalisées en 2015, les résultats de l'année écoulée se maintiennent à un haut niveau. Dans plusieurs domaines, ils atteignent des records sans précédent : près de 150 millions d'euros d'avoirs criminels ont été saisis ou identifiés (+ 170 % par rapport à 2015) ; plus de 9 millions d'articles de contrefaçon ont été interceptés. Ces résultats rappellent que la mission de protection de la douane s'étend à l'ensemble des menaces qui pèsent sur notre pays.

En 2016, un nouveau code des douanes européen est entré en vigueur. La douane a décidé de transformer cet événement rare – le précédent code datait de 1992 – en opportunité pour les entreprises françaises. Des dispositions douanières plus simples et plus favorables aux échanges ont été mises en place à travers un plan « dédouanez en France » qui comporte 40 mesures. Ces actions renforcent le rôle de la douane en tant que facteur de croissance pour nos entreprises et d'attractivité pour notre territoire et ses plateformes logistiques. Elles ont permis à la France de conserver la première place de la catégorie « commerce transfrontalier » du classement *Doing Business* établi par la banque mondiale.

En 2016, le montant des droits et taxes perçus par la douane progresse de 8 % par rapport à 2015 et atteint 76 milliards d'euros, avec un coût de perception en baisse constante : la collecte de 100 euros de taxes douanières ne coûte que 41 centimes d'euros au contribuable.

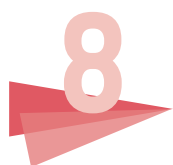
Ces résultats, que nous vous invitons à lire dans le détail, témoignent de l'engagement quotidien et du professionnalisme des douanières et des douaniers ; ils sont la traduction de méthodes de travail spécifiques, mises au service d'une connaissance approfondie et irremplaçable des flux internationaux.

**Michel Sapin**  
Ministre de l'économie  
et des finances

**Christian Eckert**  
Secrétaire d'État au budget  
et aux comptes publics,  
auprès du ministre de l'économie  
et des finances

<b>CHIFFRES-CLÉS 2016</b>	<b>4</b>
---------------------------	----------

<b>TEMPS FORTS 2016</b>	<b>6</b>
-------------------------	----------



## **PROTÉGER LES CITOYENS ET LE TERRITOIRE**

Lutter contre le terrorisme et son financement	8
Combattre la criminalité organisée	12
Utiliser des méthodes de travail novatrices	14



## **PARTICIPER À L'ATTRACTIVITÉ DES PLATEFORMES ET À LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES NATIONALES**

Faire gagner la France à l'international	16
Poursuivre la modernisation du dédouanement	19
Accompagner les entreprises	20

## 22

**RÉNOVER LA FISCALITÉ GÉRÉE PAR LA DOUANE  
ET PILOTER LES FILIÈRES**

Percevoir une nouvelle taxe énergétique	22
Spécialiser les services douaniers	23
Dématérialiser les déclarations et les paiements	24
Simplifier les formalités	26

## 28

**ASSOCIER LES PERSONNELS AUX ÉVOLUTIONS  
DE LA DOUANE**

Poursuivre l'adaptation de la douane	28
Améliorer les processus de travail	30
Développer les capacités opérationnelles et la sécurité des agents	32
Faire de la douane une administration exemplaire	34

## 36

**L'ESSENTIEL DE LA DOUANE**

Organisation	36
La douane française dans le monde	38
Moyens d'action	40
Ressources humaines	42
Performance	46

## LUTTE CONTRE LA FRAUDE



Stupéfiants

**83,4 t** saisies dont



**11,7 t** de cocaïne



**64,5 t**  
de cannabis interceptées



**149,4 M€**

d'avoirs criminels saisis  
ou identifiés par le service national  
de douane judiciaire (+ 170%)

Fraude financière et fiscale



**860**

armes à feu saisies



Tabac de  
contrebande

**441,3 t** saisies



**415,1 M€**

de droits et taxes redressés  
(+ 10%)



Contrefaçons

**9,24 millions**

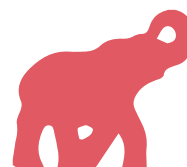
d'articles saisis

RECORD HISTORIQUE



Protection du  
consommateur

**4,8 millions**  
de jouets contrôlés



Patrimoine  
naturel

**493** constatations

portant sur des espèces  
protégées de faune ou de flore  
(+ 16,5%)

## DÉDOUANEMENT ET ACTION ÉCONOMIQUE



Temps moyen  
de dédouanement

**88,6 %**  
des déclarations  
en douane traitées  
en moins de 5 minutes



**87,4 %** indice global  
de dématérialisation  
du dédouanement

**3'52"**

délai moyen d'immobilisation  
des marchandises  
(13 minutes en 2004)



Labellisation  
douanière

**1 589 OEA**  
(1 389 en 2015) (+ 14,4 %)

**2 485** entreprises conseillées  
gratuitement pour optimiser  
leurs procédures douanières (+ 6,2 %)

## FISCALITÉ



**90 %**  
c'est le taux de **satisfaction global**  
des usagers en 2016



**76 Mds€**  
perçus (+ 8 %)



**41 centimes**  
c'est ce que coûte la perception des  
taxes douanières pour 100 € collectés

## RESSOURCES HUMAINES



**16 759 ETPT**  
(Équivalent temps plein travaillé, emplois budgétaires,  
Loi de finances initiale pour 2017)



**489 services** (bureaux, brigades,  
contributions indirectes)

# TEMPS FORTS 2016



## JANVIER

1

- **3 tonnes de cannabis découvertes à Hendaye** dans des chargements de fruits et légumes
- Saisie à la Réunion et à Dunkerque de plus de **10 tonnes de cigarettes de contrebande** 1
- Démantèlement par le SNDJ\* et la DNRED\* de réseaux d'escroquerie à la TVA pour 9 millions d'euros

➤ **Présentation du plan de renforcement de la douane contre le terrorisme** et pour les contrôles aux frontières par le secrétaire d'État au budget

\* Service national de douane judiciaire.

\* Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières.



2



3

## FÉVRIER

- Saisie de centaines d'objets archéologiques et d'animaux naturalisés menacés d'extinction par le SNDJ 2

➤ **1<sup>er</sup> forum douane-viticulture** à Bercy

- Découverte par la brigade du Val-de-Seine de **21 tonnes de tabac** de contrebande

## MARS

- Présentation du **Plan « Dédouanez en France »** à plus de 120 sociétés américaines et chinoises 3

➤ Première saisie de monnaie virtuelle lors d'une opération de lutte contre le trafic de stupéfiants sur le darknet



7

## JUILLET

➤ **La douane défile sur les Champs-Élysées pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis 1919** 7

- **Premier dédouanement centralisé national** délivré par la douane à une société qui a décidé de rapatrier ses flux douaniers en France



8



9

## AOÛT

- 2 000 hippocampes protégés découverts dans des colis postaux par la douane à Chilly-Mazarin 8

- Yannick Borel, membre de l'Équipe de France Douane, champion olympique (épée) à Rio 9

➤ **Plus importante saisie de méthamphétamines jamais effectuée en France** : 51,5 kg découverts dans des boîtes de céréales à Roissy



10

## SEPTEMBRE

- Visite à Roissy de Christian Eckert, secrétaire d'État au budget et de Pierre Moscovici, commissaire européen pour rencontrer les services chargés de la protection du territoire 10

➤ **Saisie à Roissy de frises archéologiques probablement pillées en Syrie** 11



4

## AVRIL

– Une **escroquerie sur les droits à polluer** de plus de **385 millions d'euros** est mise au jour par le SNDJ

▶ **214 migrants sauvés** en Méditerranée par la douane française

– Découverte d'armes par la DNRED à Angoulême et Paris **4**

## JUIN

– Lancement de la campagne d'information « #Tousfairplay » sur l'EURO 2016

▶ Saisie de plus de **960 000 produits de santé illicites** et de près de **1,4 tonne de produits pharmaceutiques divers sur Internet**

– **Démantèlement d'un réseau de fraude à la TVA** sur des véhicules d'importation par le SNDJ

– **Saisie de 5,5 tonnes de cannabis en Méditerranée** par les services gardes-côtes des **douanes françaises et espagnoles** dans une opération conjointe **6**



5



RÉSULTATS 2016

6

## MAI

▶ Entrée en application du **Code des douanes de l'Union**

– Inauguration des nouveaux locaux du Centre informatique douanier, 3<sup>e</sup> datacentre de l'État en Île-de-France

– **Plus importantes saisies d'ivoire depuis 2006 : 350 kg** découverts par le SNDJ et Roissy **5**



11



12



13



14

## OCTOBRE

▶ **Lancement du Tour de France des experts douaniers de la filière Vins et Alcools**

– **Interception à Chilly-Mazarin de 122 poussettes contrefaisantes** dangereuses commandées sur Internet **12**

– Démantèlement d'un important **trafic de vins avec de fausses appellations à Bordeaux**

## NOVEMBRE

– 4<sup>e</sup> journée nationale de destruction de contrefaçons **13**

– Saisie record de 42 kg d'héroïne à la Réunion

▶ Journée événement « **La douane vous aide à exporter** »

– **Un important réseau de trafiquants de cigarettes agissant sur le port de Marseille** mis au jour par le SNDJ

– Séminaire international sur le renseignement maritime contre les trafics de stupéfiants à Fort-de-France

## DÉCEMBRE

– Identification par la DED d'une **fraude aux droits anti-dumping** sur des panneaux photovoltaïques mettant en jeu 9 millions d'euros

▶ **Saisie record en Guadeloupe de 150 kg de cocaïne** **14**



## PROTÉGER LES CITOYENS ET LE TERRITOIRE

14 juillet 2016 : presque 100 ans après avoir participé au défilé de la Victoire en 1919 pour s'être illustrée au sein des forces armées pendant la Première guerre mondiale, la douane est de retour sur les Champs-Élysées. Sa présence aux côtés des troupes militaires et parmi les services de l'État engagés pour la défense de notre pays manifeste la reconnaissance de la Nation pour les missions douanières de protection des citoyens et du territoire. La douane exerce ces missions grâce aux pouvoirs qui lui sont conférés en tant qu'administration fiscale et à sa connaissance approfondie des flux internationaux de personnes et de marchandises.

**499**

agents

supplémentaires  
recrutés en 2016,  
pour la surveillance  
aux frontières  
et le renseignement

Près de  
**7 millions**  
de contrôles  
aux frontières  
intra-Schengen

### LUTTER CONTRE LE TERRORISME ET SON FINANCEMENT

Les services douaniers se sont fortement mobilisés dans tous les domaines de la protection du territoire : lutte contre le terrorisme, les activités criminelles, lutte contre les grandes fraudes et les flux financiers illicites qui peuvent masquer des activités criminelles ou terroristes.

La mission de protection exercée par la douane dépasse donc largement le contrôle des personnes. Elle porte sur le contrôle des marchandises et des moyens de transport, afin de combattre des menaces de plus en plus diverses. Elle concerne tout autant les activités criminelles que les risques sanitaires, en passant par l'ensemble des secteurs où les organisations criminelles ou terroristes peuvent générer des profits. L'intervention de la douane, qui agit à la fois sur les flux commerciaux et sur les flux de personnes, est donc complémentaire de l'action des autres services de l'État.

#### RENFORCER LE CONTRÔLE DES PERSONNES

À la suite des attentats de 2015, la douane s'est mobilisée pour le rétablissement des contrôles aux frontières en renforçant ses interventions sur les frontières extérieures à l'espace Schengen mais aussi sur les frontières intérieures et sur l'ensemble du territoire national. En 2016, la douane a ainsi contrôlé près de 7 millions de personnes en frontière et a refusé plus de 1 000 entrées sur le territoire, pour une large part sur le vecteur terrestre.

Pour le vecteur ferroviaire, la douane a prolongé la convention de partenariat signée avec la SNCF en 2013, afin de développer les échanges d'informations sur les voyageurs et sur le fret ainsi que les formations dispensées par la douane aux agents de la SNCF en matière de techniques de sécurité.



14 juillet : défilé de 49 agents des douanes issus notamment des recrutements supplémentaires prévus par le Plan anti-terrorisme.

Pour le vecteur aérien, la douane a été l'un des acteurs principaux du développement de la plateforme interministérielle PNR (Passenger Name Record) chargée de collecter et de traiter les informations fournies par les compagnies aériennes, afin de lutter contre le terrorisme et la grande criminalité. Cette plateforme, l'Unité Information Passagers (UIP), hébergée dans les locaux de la douane, a poursuivi ses travaux de connexion avec les systèmes informatiques des compagnies aériennes. Fin 2016, les tests au sein des services douaniers se poursuivent et plus de 41 compagnies aériennes, représentant 80 % des flux extracommunautaires et 40 millions de voyageurs par an, sont déjà raccordées au système PNR.



Unité Information Passagers

### DÉVELOPPER L'ANALYSE ET LE TRAITEMENT DU RENSEIGNEMENT

La douane a renforcé ses moyens d'analyse et d'échanges de renseignements avec les autres services engagés dans la lutte contre les menaces terroristes. Les effectifs de la cellule dédiée à la lutte contre le terrorisme au sein de la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED) ont doublé. Dans ce cadre, les échanges avec les autres services ont été multipliés par 4. La douane transmet des informations recueillies à l'occasion des milliers de contrôles qu'elle effectue chaque jour partout en France. 400 agents ont reçu une formation sur les phénomènes de radicalisation. Un dispositif spécifique pour faire remonter rapidement les informations recueillies lors de ces contrôles a été mis en place. La douane participe à l'enrichissement des informations grâce à sa connaissance approfondie des flux internationaux.

Les échanges d'information avec les autres services sont

**X 4**

**41**

compagnies aériennes

**80 %** des flux extracommunautaires  
soit  
raccordés au PNR

## SÉCURITÉ PENDANT L'EURO 2016

La douane française a été sur tous les fronts lors de l'EURO 2016 de football. Elle a aussi assuré des missions de protection du consommateur, notamment au travers de la lutte contre la contrefaçon, en coopération étroite avec la DGCCRF. Une campagne commune *Tous Fair Play* a été mise en place en juin. La douane a renforcé ses contrôles aux frontières et sur les flux pendant cette période.



**7,3 M**

**de déclarations  
traitées par ICS<sup>2</sup>**

**860**

**armes à feu  
saisies**

## RENFORCER LES MOYENS CONTRE LES MENACES

Le Plan de renforcement des moyens de la douane en matière de lutte contre le terrorisme et de contrôle aux frontières, décidé fin 2015 et rendu public par le secrétaire d'État au budget le 22 janvier 2016, a été mis en place tout au long de l'année. Sur les 1 000 recrutements supplémentaires que la douane doit réaliser en 2 ans pour renforcer les effectifs des unités de surveillance aux frontières et des services de renseignement, la moitié a été effectuée en 2016. Les services des écoles de formation de la douane ont travaillé au maximum de leur capacité sur cette période. Les effectifs supplémentaires restants sont en cours de recrutement et seront affectés dans les services après leur formation, en 2017.

Parallèlement, la douane a accéléré la modernisation de l'équipement de ses services grâce à 45 millions d'euros de crédits supplémentaires également attribués sur deux ans. Ces crédits ont permis l'achat en 2016 de près de 500 gilets pare-balles et 500 pistolets semi-automatiques (PSA) supplémentaires ainsi que d'un millier de gilets porte-plaques pour les agents qui seront dotés des 500 nouveaux pistolets mitrailleurs qui équiperont 120 unités à partir de mars 2017. Les parcs automobile et motocycliste ont également été augmentés. 1,5 million d'euros a été engagé pour les travaux de sécurisation des sites douaniers et près d'un million affecté aux écoles de la douane pour l'acquisition d'équipements de formation supplémentaires adaptés au nouveau contexte. Les moyens informatiques dédiés aux missions de protection ont été augmentés de 5,9 millions d'euros permettant notamment de financer des développements liés au système d'information de lutte contre la fraude, au datamining, ainsi que des

équipements de communication entre les services de surveillance (accès au réseau INPT<sup>1</sup> et terminaux radio longue distance).

## SÉCURISER LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX DE MARCHANDISES

Complémentaire des autres services de l'État pour le contrôle des flux de personnes, la douane est en charge de la sécurisation des échanges de marchandises. Pour cette mission, elle exerce des contrôles en matière de sûreté du fret aérien et maritime en mettant en œuvre le programme communautaire ICS (*Import Control System*). Dans ce cadre, la douane assure la prévention du terrorisme par contamination du fret embarqué. ICS est ainsi au fret ce que le PNR est aux flux de personnes : il impose en effet aux transporteurs de déposer auprès de la douane une déclaration préalable à l'importation physique des marchandises. Grâce à ICS, l'efficacité de la douane pour lutter contre les activités criminelles s'est encore accrue en 2016, puisque le nombre de constatations portant sur les grandes fraudes (stupéfiants, tabacs, contrefaçons...) a augmenté de 18 % par rapport à 2015.

## LUTTER CONTRE LES TRAFICS D'ARMES

La douane a réalisé en 2016, 1 098 constatations sur des armes et saisi 860 armes à feu. Elle inscrit son action dans le cadre du plan national de lutte contre les armes du ministère de l'intérieur. Elle a également mis en place, en 2016, un plan d'action complémentaire fondé sur sa connaissance des flux. Ce dernier, dont la mise en œuvre débute en 2017, traduit l'ambition de la douane de mobiliser ses compétences spécifiques pour

<sup>1</sup> Réseau radio du ministère de l'intérieur

<sup>2</sup> ICS : Import Control System

**149,4 M€**d'avoirs criminels saisis  
ou identifiés par le service national  
de douane judiciaire (+ 170 %)**154**C'est le nombre de dossiers  
de blanchiment en 2016  
(69 en 2015)


La lutte contre les flux financiers illicites est l'une des priorités de la douane.

lutter, aux côtés des autres services, contre le trafic d'armes via la création d'un groupe spécialisé d'investigation, le développement de nouvelles structures de ciblage et la mise en œuvre de pouvoirs issus des récentes dispositions législatives. Avec la loi n° 2016-731 du 3 juin 2016 renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement, les opérations d'infiltration et de « coups d'achat » (consistant à se faire passer pour un acheteur pour intercepter un trafic) sont étendues aux armes, munitions et explosifs.

### RECORD HISTORIQUE POUR LA LUTTE CONTRE LES FLUX FINANCIERS ILLICITES

Le nombre de constatations en matière de blanchiment a fortement augmenté. 154 cas de blanchiment ont été identifiés en 2016 (+ 123 % par rapport à 2015). Depuis plusieurs années, la douane a fait de la lutte contre les flux financiers illicites l'une de ses priorités. C'est l'un des domaines d'action de la douane qui illustre sa complémentarité avec les autres services de l'État. Dans ce cadre, ses pouvoirs juridiques ont été renforcés avec les dispositions de la loi du 3 juin 2016. Ce texte prévoit désormais

une présomption d'origine illicite des fonds transportés non déclarés, ce qui facilite la détection du financement d'activités criminelles et du blanchiment. Les amendes pour les manquements à l'obligation de déclarer les transferts de fonds de plus de 10 000€, à l'entrée ou à la sortie du territoire national, ont été augmentées. Par ailleurs, les compétences des agents du Service national de douane judiciaire (SNDJ) ont été élargies aux enquêtes portant sur des infractions de financement du terrorisme et de blanchiment en relation avec une entreprise terroriste. Les enquêtes judiciaires en matière de blanchiment représentent désormais le premier secteur d'activité du SNDJ avec 40 % des dossiers reçus. Les investigations patrimoniales et l'identification des avoirs criminels, pour démanteler les réseaux et organisations criminelles, ont conduit à une progression exceptionnelle des avoirs criminels saisis ou identifiés par le SNDJ : 149,4 millions d'euros en 2016, soit une augmentation de 170 % par rapport à 2015.

La douane a intensifié ses transferts d'informations vers Tracfin pour lutter contre les circuits financiers illicites. Un groupe de travail douane/Tracfin a été mis en place.

En janvier 2016, les services de la DNRED interpellent 3 personnes sur le site de l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry. À cette occasion, 1 350 170 € en espèces et huit lingots d'or sont saisis. Cette affaire a mis un terme aux agissements d'une organisation qui procédait à des envois massifs d'or et d'espèces vers la Turquie aux fins de blanchiment. Des passeurs établis en Tunisie récupéraient les lingots et les euros à Paris pour les acheminer vers Istanbul.

### RECORD HISTORIQUE POUR LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE FISCALE

Les résultats de la douane en matière de lutte contre la fraude fiscale atteignent un record historique en 2016. Le montant des droits et taxes redressés en 2016 progresse encore (415,1 M€, soit 10 % d'augmentation par rapport à 2015). Les affaires en matière d'escroquerie à la TVA, de fraude aux contributions indirectes ou fiscale et de protection des intérêts financiers de l'Union européenne représentaient un montant total de préjudice pour l'État de 363,64 millions d'euros.

+ 10 %

415,1  
M€

de droits et taxes  
redressés

## COMBATTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

### 3<sup>e</sup> MEILLEUR RÉSULTAT HISTORIQUE POUR LES STUPÉFIANTS

En 2016, la douane a intercepté 83,4 tonnes de stupéfiants. En valeur, ces saisies représentent 644,6 millions d'euros. C'est le 3<sup>e</sup> meilleur résultat historique, cette somme représentant un manque à gagner important pour les organisations criminelles, d'autant que la valeur des saisies est estimée au prix du marché de gros. En quantité globale saisie, l'année 2016 permet aussi d'afficher un très bon résultat, légèrement en baisse par rapport à 2015 (88 t), mais qui traduit la constance de l'engagement des services douaniers. 64,5 tonnes de cannabis ont été interceptées, soit 2 tonnes de plus qu'en 2015 (62,6 t). Les découvertes de *cultures indoor* en France sont également en hausse.

La cocaïne a encore fait l'objet de nombreuses saisies, avec un total de 11,7 tonnes découvertes. C'est le 2<sup>e</sup> meilleur résultat de ces 25 dernières années après les saisies exceptionnelles effectuées l'année dernière.

### DES SAISIES DE TABAC À HAUT NIVEAU

Les services douaniers sont mobilisés dans la lutte contre les tabacs de contrebande qu'ils appréhendent sur tous les vecteurs : terrestre, aérien, maritime, fret express et postal.

441,3 tonnes ont ainsi été interceptées en 2016, ce qui représente le 3<sup>e</sup> meilleur résultat de ces 25 dernières années. Des saisies importantes ont également été réalisées à l'étranger sur information de la douane française<sup>3</sup>.

### UN RECORD HISTORIQUE POUR LES SAISIES DE CONTREFAÇONS

La douane a saisi en 2016 le chiffre cumulé record de 9,24 millions d'articles de contrefaçon. Ce résultat est le plus important jamais réalisé. Il illustre le travail quotidien effectué par les services douaniers en matière de lutte contre la contrefaçon et de protection de la propriété intellectuelle.

### UNE COOPÉRATION INTERNATIONALE EFFICACE DANS LA LUTTE CONTRE LES GRANDS TRAFICS

Au-delà des saisies effectuées sur le territoire national, et afin de lutter le plus en amont possible contre les filières de fraude, la douane française coopère étroitement avec les services des États partenaires. Les formes les plus concrètes de cette coopération opérationnelle sont la transmission d'informations détaillées et directement exploitables, ainsi que la mise en place de dispositifs communs de contrôle. Ainsi, en 2016, la douane française a été à l'origine de la saisie de 37,19 tonnes de produits stupéfiants et de 182,3 tonnes de tabacs dans différents pays étrangers.

83,4 t  
de drogue

dont

11,7 t  
de cocaïne

441,3 t

de tabac  
saisies





9,24 M

d'articles  
de contrefaçon  
saisis

1 492

C'est le nombre  
de demandes d'intervention  
déposées auprès de la douane  
par des titulaires de droits de  
propriété intellectuelle

38 M

d'articles  
testés par  
le SCL<sup>5</sup>

## PARTICIPER À LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS

La douane protège le consommateur contre les marchandises dangereuses ou non-conformes qui sont susceptibles d'être importées sur notre territoire. En 2016, 8 380 contentieux relatifs à la protection des consommateurs ont été réalisés (+10 % par rapport à 2015). De plus, le Service commun (douane/DGCCRF<sup>4</sup>) des laboratoires (SCL) a vu en 2016 une augmentation significative des demandes d'analyse portant sur des produits cosmétiques pour la recherche de substances dangereuses.

Plus généralement, ce sont 38 millions de produits qui ont été testés pour vérifier leur conformité aux normes techniques. 8,2 millions se sont révélés non conformes et 235 657 non conformes et dangereux.

## PROTÉGER LE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

En 2016, la douane a réalisé 493 constatations sur des espèces en voie d'extinction

protégées par la convention de Washington (+16,5 % par rapport à 2015). Le domaine des transferts transfrontaliers de déchets a aussi fait l'objet d'une surveillance particulière : 258 contentieux ont été réalisés (+39,5 % par rapport à 2015).

Enfin, dans le domaine des pollutions maritimes, 4 infractions ont été relevées par les services aéromaritimes spécialisés de la douane, dans le cadre des missions qu'elle effectue pour protéger le territoire au titre de l'Action de l'État en Mer (AEM).

Pour lutter plus efficacement contre les trafics de biens culturels en provenance de zones sensibles qui peuvent servir à financer le terrorisme, le contrôle douanier de ces biens s'exerce désormais également à l'importation, en vertu de la loi du 8 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine. Les contrôles, qui concernent aujourd'hui les biens en provenance de Syrie ou d'Irak, vont être généralisés à tous les biens provenant des pays hors UE.

En février ont été remis au Muséum national d'histoire naturelle 6 grands fauves et un crocodile naturalisés, qui avaient été saisis par les agents des douanes de Besançon. Cette remise a été l'occasion de rappeler l'importance de la coopération de la douane avec cette instance scientifique dans la protection de la biodiversité.



<sup>3</sup> Voir ci-dessous le paragraphe sur la coopération internationale, en page.

<sup>4</sup> Direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes.

<sup>5</sup> Le Service commun (douane/DGCCRF) des laboratoires (SCL)

28,92  
%

des saisies  
de stupéfiants  
dans le fret express  
et postal

+  
16,5 %

493

C'est le nombre  
de constatations  
pour la protection  
des espèces  
menacées

En 2016, la douane a intensifié ses coopérations avec Europol (Office européen de police), en participant aux opérations organisées par cette agence, en renforçant les effectifs douaniers au sein des groupes d'analyse dédiés aux flux financiers suspects et aux trafics d'armes et en partageant son expérience en matière de lutte contre le terrorisme. La douane française se positionne ainsi comme le chef de file des douanes européennes en matière de lutte contre le crime organisé.

### UTILISER DES MÉTHODES DE TRAVAIL NOVATRICES

#### RENFORCER L'EXPERTISE DOUANIÈRE EN MATIÈRE D'ANALYSE DE RISQUE ET DE CIBLAGE

La connaissance des flux de marchandises est l'une des spécificités essentielles de la douane. Cette compétence permet à la douane d'être complémentaire des autres services engagés dans la protection du territoire. Elle s'appuie sur un savoir-faire spécifique, des méthodes de travail adaptées et des structures dédiées.

Ainsi, le 1<sup>er</sup> juin 2016, la douane a mis en place une nouvelle structure, le Service d'analyse de risque et de ciblage (SARC), dont le rôle est de répondre aux défis de la sûreté, de la sécurité et de la lutte contre la fraude. Ce service réalise l'intégralité des analyses de risques et des études à vocation opérationnelle pour l'ensemble des services douaniers. Il concrétise l'ambition de la douane de regrouper et de renforcer les expertises pour identifier toujours plus efficacement les flux suspects, au sein de volumes d'échanges considérables, sans pour autant ralentir les flux licites.

#### DÉVELOPPER ENCORE LA CONNAISSANCE DES FLUX POUR ACCROÎTRE L'EFFICACITÉ DES SERVICES DOUANIERS DANS LA DÉTECTION DE LA FRAUDE

La douane a décidé également de renforcer son action dans la lutte contre les grands trafics et la fraude aux finances publiques en se dotant d'outils informatiques performants. La création d'un traitement basé sur du datamining permet une fouille approfondie des données et une modélisation des comportements frauduleux. L'objectif est d'améliorer les capacités d'analyse de la douane, de mieux identifier les situations potentiellement frauduleuses et de perfectionner le ciblage des contrôles. Ce traitement sera mis en œuvre, sous forme de pilote, dès le premier semestre 2017.

#### CONFORTER LES MÉTHODES INNOVANTES DE LUTTE CONTRE LES TRAFICS

Après l'expérimentation à Bordeaux d'un Centre opérationnel dédié à la surveillance terrestre (CODT) en 2014 et 2015, d'autres centres sont en cours d'installation à Lille et Metz. Ce sera ensuite le tour des centres de Lyon, Marseille et Paris. Ces services vont assurer une liaison continue avec les équipes sur le terrain, afin de les renseigner sur leur environnement opérationnel. Grâce à de nouveaux moyens de communication et de géolocalisation, ils assureront ainsi la sécurisation des agents des brigades et participeront à l'amélioration continue de l'efficacité des contrôles.

La douane expérimente également l'utilisation de chiens capables de détecter à la fois les billets de banque et les stupéfiants, dans le cadre du renforcement de ses enquêtes en matière de blanchiment et de financement du terrorisme. 6 équipes cynophiles ont été formées en 2016 et d'autres formations sont prévues pour 2017. Plusieurs constatations ont déjà été réalisées grâce à ce nouveau dispositif de détection.

En parallèle, plus de 30 services ont été équipés de détecteurs de particules pour faciliter la recherche d'indices sur les billets lors des contrôles (traces de stupéfiants).

La douane accroît également son action de lutte contre la fraude sur Internet. Le législateur a renforcé ses pouvoirs d'investigation avec la possibilité de conduire des enquêtes sous pseudonyme et de pratiquer les « coups d'achat ». Avec son service Cyberdouane, elle lutte contre les fraudeurs qui se dissimulent sur le Darknet<sup>6</sup>. Les effectifs de ce service vont être doublés en 2017 par rapport à 2015. La douane développe aussi ses partenariats avec les opérateurs du commerce en ligne (à l'image du

861

personnes  
sauvées  
en mer

35

pollutions  
maritimes

Les moyens aéromaritimes de la douane sont engagés dans la lutte contre la criminalité organisée et les trafics d'êtres humains.

partenariat avec PriceMinister mis en avant lors de la 4<sup>e</sup> journée nationale de destruction de contrefaçons, lancée depuis les locaux de cet opérateur) ou avec les opérateurs du fret express, notamment dans le cadre de la convention signée avec l'Union française de l'express (UFEX), le 6 avril 2016.

#### METTRE EN PLACE DE NOUVEAUX MOYENS OPÉRATIONNELS EUROPÉENS

En matière de lutte contre la criminalité transfrontalière, la coopération de la douane française avec les autres pays et les institutions européennes est essentielle. C'est pourquoi la douane contribue aux actions coordonnées par l'agence européenne FRONTEX, notamment en Méditerranée, en mettant à disposition ses moyens aériens et maritimes pour lutter contre les trafics d'êtres humains et secourir les migrants en mer. Le patrouilleur de la douane française, financé en partie par FRONTEX et inauguré en 2015, a secouru 214 personnes lors de sa mission d'avril 2016. Par ailleurs, dans le cadre du règlement (UE) 2016/1624, la douane participera aussi

à la réserve d'intervention rapide constituée pour faire face aux flux migratoires aux frontières extérieures européennes. Un effectif de 20 douaniers pourra être mobilisé à cette fin.

#### ASSURER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

La grande criminalité est transnationale. Pour lutter efficacement contre des organisations qui se jouent des frontières, la douane développe ses partenariats et ses actions à l'international.

L'action douanière est ainsi relayée par le réseau des attachés douaniers et par les experts techniques internationaux de la douane, implantés dans des zones ou pays d'intérêt pour la douane. La douane mène de nombreuses actions de coopération avec les pays partenaires, afin d'encourager les retours d'expérience. Près de 450 actions de coopération internationale ont été menées en 2016.

<sup>6</sup> Le darknet est la partie cachée de l'internet, qui, en garantissant l'anonymat de ses utilisateurs, héberge de nombreux trafics illicites.

En septembre 2016, la DNRED a saisi **55 armes de poing, 14 engins explosifs et 10 000 munitions** chez un individu qui remilitarisait les armes pour les revendre.

Du 15 au 25 juin 2016, la douane française a participé à une importante opération de surveillance aéronavale en mer d'Alboran, en collaboration avec la douane espagnole. À cette occasion, les moyens maritimes et aériens de la douane française ont procédé à l'identification de 3 *go fast* maritimes. Près de 5,5 tonnes de cannabis ont été saisies et 5 personnes interpellées au cours de cette opération.





# PARTICIPER À L'ATTRACTIVITÉ DES PLATEFORMES ET À LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES NATIONALES

L'année 2016 a été marquée par un événement majeur et rare, l'entrée en application d'un nouveau code des douanes. C'est en effet le 1<sup>er</sup> mai 2016, que le nouveau code des douanes de l'Union (CDU) s'est substitué à l'ancien code des douanes communautaire d'octobre 1992<sup>1</sup>. La douane française a immédiatement choisi de faire de ce nouveau texte un instrument de compétitivité, de simplification et de sécurité au service de l'économie nationale. Des dispositions plus simples et mieux adaptées aux opérateurs ont été mises en place pour faire bénéficier les entreprises des opportunités de la nouvelle réglementation. Grâce à cette mobilisation au quotidien des services douaniers, la France conserve pour la 2<sup>e</sup> année consécutive la 1<sup>ère</sup> place mondiale du classement *Doing Business* de la Banque mondiale, dans la catégorie « commerce transfrontalier ».

La douane française a également décidé de faire du CDU un vecteur de renforcement de ses missions douanières de protection et de soutien économique. Celles-ci s'affirment donc de plus en plus comme un ensemble indissociable et cohérent, dont la complémentarité permet à la fois d'assurer la sécurité de notre territoire et de participer au développement de notre économie.

## FAIRE GAGNER LA FRANCE A L'INTERNATIONAL

1<sup>ère</sup>

C'est la place de la France dans le classement mondial *Doing Business* 2017 en matière de commerce transfrontalier.

Source : Banque mondiale

### METTRE LES ENTREPRISES AU CŒUR DES PRIORITÉS DE LA DOUANE FRANÇAISE

Si les missions douanières impliquent le contrôle afin de lutter contre la contrefaçon, les trafics ou encore la fraude fiscale, elles exigent aussi une bonne connaissance des partenaires économiques et un dialogue constant afin de les accompagner, de leur permettre de se développer et de créer des emplois pour notre économie.

Dans ce cadre, la douane française a mis en place, en 2016, une campagne nationale d'information sur la réglementation douanière

et ses opportunités, notamment celles offertes par le CDU, le Tour de France des experts douaniers. Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016, celui-ci a fait étape dans près de 20 villes en région et en Outre-mer, réunissant près de 3 000 entreprises.

### PROPOSER 40 MESURES CONCRÈTES AUX ENTREPRISES

Lors des étapes du Tour de France des experts douaniers, les opérateurs économiques qui dédouanent en France ont pu mesurer combien leurs attentes étaient au cœur des



3 000

C'est le nombre d'entreprises rencontrées lors du Tour de France des experts douaniers

31 / 40

C'est le nombre de mesures du plan « Dédouanez en France » déjà mises en oeuvre

Le plan « Dédouanez en France » met les entreprises au cœur des priorités de la douane.

priorités de la douane. En effet, il a permis de présenter le plan « Dédouanez en France » qui comporte 40 mesures concrètes sous forme d'engagements pris par la douane pour simplifier les formalités, réduire les coûts des entreprises, leur faire gagner du temps et les accompagner à l'international.

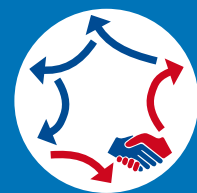
Fin 2016, 31 de ces mesures sont déjà mises en œuvre ou affichent des résultats conformes aux prévisions<sup>2</sup>, 9 sont en cours de déploiement. Le suivi des mesures du plan est disponible sur le site Internet de la douane<sup>3</sup>.

#### FAIRE DU CODE DES DOUANES DE L'UNION (CDU) UN FACTEUR DE CROISSANCE

Le CDU est un puissant facteur de croissance dès lors que les entreprises et la douane se saisissent des opportunités offertes par le texte, comme le dédouanement centralisé, le statut d'opérateur économique agréé (OEA) et la dématérialisation.

#### Le dédouanement centralisé, une disposition unique en Europe, plébiscitée par les opérateurs

Le dédouanement centralisé est une nouvelle procédure qui permet à une entreprise de regrouper auprès d'un seul bureau de douane le traitement de l'ensemble de ses déclarations, indépendamment des lieux et modalités d'acheminement des marchandises. Au niveau européen, cette disposition ne sera pleinement déployée qu'en 2020. En France, la douane a choisi de la mettre en application dès le 1<sup>er</sup> mai 2016 pour les flux sur le territoire français. Elle permet ainsi aux entreprises de bénéficier immédiatement de cette avancée majeure, de se familiariser avec cette procédure et de préparer le futur déploiement du dédouanement centralisé communautaire. Le dédouanement centralisé national permet également de fixer les flux logistiques en France, ce qui est favorable à notre économie. Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2016, 136 demandes d'agrément sont en cours, traduisant la forte attente des professionnels.



### DÉDOUANEZ EN FRANCE

**40 MESURES CONCRÈTES**  
en faveur des entreprises

Les entreprises au cœur  
des priorités de la douane française



<sup>1</sup> Règlement du Conseil n° 2913/92 du 12 octobre 1992.

<sup>2</sup> Comme la mise en place du dédouanement centralisé (mesure n° 1), le guichet unique national (mesure n° 2), la création du Service grands comptes (mesure n° 4), la réduction du temps de dédouanement (mesure n° 19), la simplification des audits (mesure n° 20), les conseils personnalisés (mesure n° 28), ...

<sup>3</sup> <http://douane.gouv.fr/articles/a12971-les-entreprises-au-coeur-des-priorites-de-la-douane>



90 %

C'est le taux de satisfaction global des usagers

1 589

C'est le nombre d'OEA

81,7 %

C'est la part des entreprises certifiées opérateurs économiques agréés (OEA) dans le commerce extérieur français



87,4 %

C'est l'indice global de dématérialisation du dédouanement

### Un nombre d'opérateurs fiables qui progresse fortement

Le CDU renforce la sûreté et la sécurité de nos échanges en faisant du statut d'« opérateur économique agréé (OEA) » le passeport incontournable pour se développer à l'international. Il s'agit pour la douane de travailler avec des opérateurs fiables qui ont été audités et sont suivis. En contrepartie, la douane met en place des dispositions spécifiques comme le traitement différencié des OEA ou le choix du lieu de contrôle, des priorités de traitement, des simplifications pour l'octroi des dispenses de garantie ou encore un accès réservé à certaines autorisations douanières.

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2016, la douane assiste à une hausse de plus de 20 % des demandes d'acquisition de ce statut. Fin 2016, le nombre d'OEA est de 1 589, soit une augmentation de près de 15 %. La France se situe au 3<sup>e</sup> rang européen en nombre d'autorisations délivrées en 2016.

### La dématérialisation progresse encore

Le CDU place la dématérialisation au cœur de la modernisation des procédures douanières et fixe un objectif de dématérialisation de 100 % d'ici fin 2020. Afin d'atteindre ce taux, la douane a lancé, en 2016, une nouvelle téléprocédure de dédouanement : DELTA G (dédouanement en ligne par traitement automatisé général). Le taux de disponibilité est de 98,25 % pour DELTA G en 2016 (en 2015, il était de 92,68 % pour DELTA C, l'ancien dispositif).

Le taux de dématérialisation progresse encore pour s'établir à 87,4 % en 2016 (contre 86 % en 2015).

Cette progression est due notamment à la poursuite des travaux du Guichet unique national (GUN) de dédouanement que la douane pilote au niveau interministériel et qui modernise les formalités relevant de plus de 15 autres administrations nationales<sup>4</sup>.

Un autre chantier majeur est conduit par

la douane : le projet PABLO NG<sup>5</sup>. Il s'agit de dématérialiser la procédure de détaxe accordée aux touristes étrangers pour les achats qu'ils effectuent lors de leur séjour en France. C'est un enjeu commercial et financier très important. En effet, ces ventes représentent plus de 7,2 milliards d'euros. La douane met donc au point une nouvelle procédure à la mesure de ce que représente ce secteur d'activité pour notre pays, en matière économique comme en matière d'image. Elle travaille ainsi à la mise à disposition des voyageurs de nouvelles bornes électroniques de détaxe, plus conviviales, plus simples et plus fiables.

### Un temps moyen de dédouanement qui diminue encore

L'ensemble de ces efforts se traduit par un temps moyen de dédouanement toujours plus réduit. Celui-ci passe de 4'38" en 2015 à 3'52" en 2016. 88,6 % du dédouanement est effectué en moins de cinq minutes.

### DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DES PLATEFORMES LOGISTIQUES GRÂCE À L'AUTOLIQUIDATION DE LA TVA

Dans le cadre des dispositions de la loi sur l'économie bleue de juin 2016, la douane a mis en place l'autoliquidation de la TVA à l'importation (ATVAI). Cette mesure a pour objectif de développer l'attractivité des installations portuaires et aéroportuaires françaises.

L'ATVAI procure en effet des gains de trésorerie en permettant aux entreprises de déclarer le montant de la TVA à l'importation sur leur déclaration de chiffre d'affaires. Elles peuvent ainsi bénéficier immédiatement de la déductibilité de ce montant sur la taxe encore due au titre du chiffre d'affaires réalisé. 4 577 entreprises en 2016 ont demandé à adhérer à ce dispositif, pour un montant total autoliquidé de 3,3 milliards €.

3'52"

C'est  
le délai moyen  
d'immobilisation des  
marchandises

88,6 %

du dédouanement en  
moins de 5'

Des procédures douanières adaptées contribuent à l'attractivité des plateformes logistiques nationales.

## POURSUIVRE LA MODERNISATION DU DÉDOUANEMENT

### L'ACCÉLÉRATION DES TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT DU GUN

Alors que les déclarations en douane sont entièrement dématérialisées, grâce à la téléprocédure DELTA, certaines autorisations d'importer ou d'exporter exigées au moment du dédouanement, en application de réglementations non douanières, continuent d'être traitées sous format papier.

La production de ces documents génère des coûts et des pertes de temps pour les entreprises. Afin que la gestion de ces autorisations ne prive pas les opérateurs du commerce international des gains issus de l'automatisation du dédouanement, la douane pilote le développement interministériel du guichet unique national (GUN). Celui-ci relie, via le portail Internet de la douane, le système

informatique douanier à ceux des autres administrations.

En 2016, trois interconnexions ont été généralisées : avec le système d'information (SI) I-CITES, du ministère de l'environnement, pour les importations et exportations d'espèces de faune et de flore protégées par la convention de Washington, avec le SI FranceAgriMer pour les certificats d'exportation agricoles AGREX et avec le SI du Groupement national interprofessionnel des semences et des plants (GNIS), pour les autorisations d'importation de semences.

Deux nouvelles interconnexions sont en cours de déploiement : avec FranceAgriMer pour la gestion des exportations de produits laitiers et avec l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), pour les échanges de radionucléides<sup>6</sup>. Des tests

sont déjà en cours pour les connexions qui concerneront, l'année prochaine, l'important secteur des biens à double usage (civil et militaire) et les échanges de fruits et légumes. Les travaux de dématérialisation des documents relatifs aux marchandises soumises à certificats vétérinaire et phytosanitaire ainsi qu'aux matériels de guerre ont aussi été engagés en 2016.

### DÉVELOPPER UN SERVICE PERSONNALISÉ ET ADAPTÉ AUX BESOINS DES OPÉRATEURS

Pour les grandes entreprises, une structure spécialisée, le Service grands comptes (SGC), a été créée en mai 2016. Ce service a été proposé aux 67 groupes les plus importants opérant en France, représentant 287 sociétés. Tous ont

La mise en place de procédures personnalisées adaptées aux besoins des entreprises est un argument décisif dans leur choix du pays de dédouanement. Une grande entreprise de télécommunications a ainsi fait le choix de rapatrier ses flux douaniers en région parisienne plutôt que d'effectuer ses formalités à Anvers. Un groupe d'électroménager est aussi au nombre des sociétés qui ont préféré la France pour leurs déclarations douanières.

répondu positivement. Le SGC se compose d'un service central chargé des missions de conseil, d'accompagnement et de gestion des procédures et de quatre centres d'expertise, à Nantes, Lyon, Rouen et Toulouse<sup>7</sup>, qui traiteront, à partir de janvier 2017, les opérations douanières des entreprises ayant

adhéré au SGC. La structure centrale du SGC travaille déjà avec les 29 premiers grands groupes ayant intégré le dispositif. Du fait de ce dialogue personnalisé nouveau, le SGC a déjà permis de rapatrier en France le trafic de 2 grandes entreprises et de fixer, en France, le dédouanement d'un autre grand compte.

## ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

### CONSEILLER LES TPE, LES PME ET LES ETI<sup>8</sup>

Pour les TPE, les PME et les ETI, la douane dispose d'un réseau de 40 cellules conseil aux entreprises implantées dans chaque direction régionale des douanes, au sein des pôles d'action économique (PAE). Leurs agents ont une connaissance approfondie de la réglementation, mais aussi des chaînes logistiques et des besoins des entreprises. Dédiés au conseil, ils aident gratuitement les entreprises à identifier les offres douanières qui correspondent le mieux à leurs besoins. La mesure n° 3 du plan « Dédouanez en France » prévoyait un renforcement de leurs effectifs. En 2016, les effectifs augmentent de 13,5 %. La douane mobilise aussi ses attachés douaniers implantés dans les grands pays partenaires pour qu'ils soutiennent les entreprises françaises.

contraignants sur l'origine (RCO) sont opposables dans toute l'UE. Ils constituent une sécurisation importante pour les entreprises qui font le choix de se renseigner avant d'effectuer une opération douanière.

### PROTÉGER LES ENTREPRISES

La douane reçoit les demandes d'intervention des entreprises soucieuses de protéger leurs droits de propriété intellectuelle et ne pas voir leurs efforts de création et de production annihilés par les trafics de contrefaçons. En 2016, 1 492 demandes d'intervention ont été déposées auprès de la douane (1 411 en 2015). Depuis 2016, la douane propose également une nouvelle procédure, la demande d'information sur le Made in France (IMF). Elle s'adresse aux entreprises qui souhaitent valoriser leurs produits, commercialisés au sein de l'UE ou exportés, par l'apposition d'un marquage d'origine de type « Made in France ». L'IMF permet aux entreprises de s'assurer en amont qu'un tel marquage est possible.

### ÊTRE TRANSPARENT SUR L'ACTION DE LA DOUANE

L'accès à l'information est fondamental dans les choix économiques des entreprises. La douane met à leur disposition de nombreuses informations stratégiques. Les chiffres du commerce extérieur sont ainsi publiés régulièrement sur le site

7 983

Renseignements  
tarifaires  
contraignants (RTC)  
délivrés

### CERTIFICATION AFNOR DE LA QUALITÉ DE SERVICE

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, la certification AFNOR distingue la qualité du service rendu aux entreprises par la douane française en assurant la délivrance rapide de renseignements tarifaires contraignants fiables et traçables, dans un contexte de forte augmentation de la demande (+ 20 % entre 2015 et 2016).

### SÉCURISER LE DÉDOUANEMENT DES ENTREPRISES

La douane garantit également la sécurité des formalités douanières. Parce que les réglementations douanières relatives à l'espèce tarifaire, à l'origine et à la valeur des marchandises sont complexes, la douane délivre des renseignements sous forme de rescrits par lesquels elle s'engage sur l'interprétation de ces réglementations appliquées au trafic particulier d'une entreprise. Les renseignements contraignants tarifaires (RTC) et les renseignements

**6 406**  
EA  
(exportateurs agréés)

**+**  
**6,2 %**

**2 485**  
entreprises  
conseillées  
par les CCE

**5,2 M**  
de visiteurs sur  
le site Internet  
de la douane

Les cellules conseil de la douane délivrent aux entreprises des informations personnalisées et gratuites.

Le Kiosque<sup>9</sup>. Depuis le début de l'année, le téléchargement gratuit des données a été étendu à plusieurs domaines, afin de faciliter l'accès aux données également publiées sur DataDouane. On y trouve des analyses conjoncturelles et des données pays et produits. 10 264 téléchargements ont été comptabilisés sur l'année.

Des informations sur l'activité douanière sont également disponibles sur DataDouane<sup>10</sup>, accessible depuis le site Internet douane.gouv.fr.

En outre, la douane multiplie ses publications à destination des entreprises et des professionnels afin de diffuser l'information réglementaire, par le canal de *Douane magazine* dont chaque numéro développe un thème particulier ou de la newsletter Douane +<sup>11</sup>.

### SOUTENIR LES DOSSIERS DES ENTREPRISES AUPRÈS DES INSTANCES EUROPÉENNES

Les entreprises situées dans l'Union européenne (UE) peuvent obtenir des suspensions ou des contingents tarifaires permettant l'exonération totale ou partielle des droits de douane à l'importation en provenance de pays hors UE pour des

matières premières, des produits semi-finis ou des composants indisponibles dans l'UE, ou disponibles mais en quantité insuffisante. En 2016, la douane a soutenu auprès des instances communautaires 30 demandes en ce sens de sociétés françaises, dont 26 ont été acceptées. Les gains générés par ces suspensions et contingents tarifaires autonomes sont estimés à plus de 22 millions d'euros par an.

Les entreprises françaises peuvent également bénéficier, sous réserve d'autorisation par la douane, de régimes douaniers particuliers leur permettant d'importer dans l'UE des marchandises en suspension de droits de douane, de TVA et de mesures de politique commerciale.

### DÉLIVRER UN LABEL FAVORISANT LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES À L'INTERNATIONAL

Le statut d'Exportateur agréé (EA) est une autorisation qui permet à son titulaire de certifier lui-même sur son document commercial l'origine préférentielle de la marchandise qu'il exporte. Le statut d'EA simplifie les formalités d'exportation, le visa de la douane n'étant plus nécessaire. C'est également un facteur de sécurisation

des opérations de dédouanement puisque la douane s'assure, préalablement à sa délivrance, de la maîtrise des règles d'origine par l'exportateur. En 2016, 6 406 entreprises françaises disposent de ce statut.

La déclaration d'origine est aussi l'unique preuve d'origine prévue par l'accord liant l'UE à la Corée du Sud. Dans ce cadre, l'autorisation d'EA est indispensable pour attester de l'origine préférentielle de marchandises au-delà d'un seuil de 6 000€ et bénéficier ainsi de la suppression des droits de douane.

<sup>4</sup> Voir page 19.

<sup>5</sup> Programme d'Apurement des Bordereaux par Lecture Optique – Nouvelle Génération.

<sup>6</sup> Atomes qui existent dans la nature et dont le noyau est instable et radioactif.

<sup>7</sup> Les centres d'expertise sont spécialisés par secteur économique : Toulouse a compétence pour l'aéronautique et la défense, Rouen pour l'automobile et les véhicules industriels, Lyon pour la chimie, l'énergie, l'électronique et la pharmacie et Nantes pour le luxe, l'agroalimentaire et la grande distribution.

<sup>8</sup> TPE : très petite entreprise ; PME : petite et moyenne entreprise ; ETI : entreprise de taille intermédiaire.

<sup>9</sup> <http://lekiosque.finances.gouv.fr/>

<sup>10</sup> <http://www.douane.gouv.fr/services/datadouane>

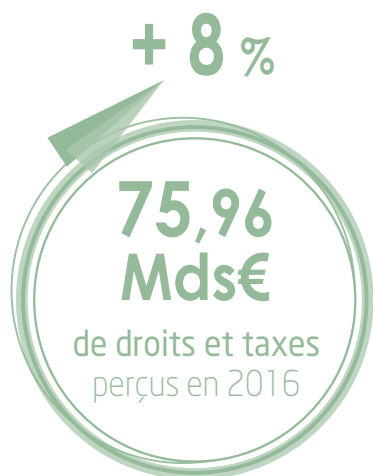
<sup>11</sup> <http://app.mailerlite.fr/b2a1n1>

# RÉNOVER LA FISCALITÉ GÉRÉE PAR LA DOUANE ET PILOTER LES FILIÈRES

La douane a perçu près de 76 milliards d'euros de droits et taxes en 2016, en augmentation de 8 % par rapport à 2015 (70,3 milliards). Les recettes de la douane, sont perçues au profit de l'État, des organismes de sécurité sociale, des collectivités territoriales et de l'Union européenne.

En matière de fiscalité, l'année 2016 a été marquée par :

- le souhait des pouvoirs publics de confier à la douane la perception de la nouvelle taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE) ;
- la poursuite des efforts sans précédent de modernisation et de simplification de la fiscalité perçue par la douane.



## PERCEVOIR UNE NOUVELLE TAXE ÉNERGÉTIQUE

La qualité et le coût réduit des perceptions effectuées par la douane ont conduit le législateur, sur proposition du Gouvernement, à lui confier celle de la TICFE. Cette taxe est désormais fusionnée avec la contribution au service public de l'électricité (CSPE) afin de répondre aux engagements de la France pour la transition énergétique (hausse de la part carbone et réduction des tarifs applicables aux carburants respectueux de l'environnement). Avec un rendement escompté d'environ 8 milliards d'euros en année pleine, il s'agit donc d'un nouvel enjeu important pour la douane. Elle a en pris la mesure car, dès cette première année, près de 6,2 milliards d'euros ont été perçus au titre de cette taxe.





**44,99  
Mds€**

de fiscalité  
énergétique

**638 M€**

de TGAP  
perçus

Les experts de 5 pôles Energie douaniers gèrent la filière énergétique.

## SPÉCIALISER LES SERVICES DOUANIERS

En 2016, la montée en puissance du Service national douanier de la fiscalité routière (SNDFR) s'est poursuivie. Le SNDFR est appelé à devenir, à terme, le service compétent et l'interlocuteur unique des professionnels pour le traitement des demandes de remboursement partiel de la taxe intérieure de consommation de produits énergétiques (TICPE), ainsi que pour la gestion de la taxe sur certains véhicules routiers (TSVR) acquittée par les transporteurs routiers français de marchandises et de voyageurs. Cette centralisation, jointe à la dématérialisation de la gestion, fiabilise le traitement de la TSVR et assure un meilleur suivi de la dépense fiscale, s'agissant des remboursements de TICPE. Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, le parc de véhicules soumis à cette fiscalité de 6 des 9 directions interrégionales des douanes de métropole est déjà géré par ce service. Le parc des 3 interrégions restantes intégrera le SNDFR le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

La création à Metz du SNDFR s'est accompagnée de deux facilitations pour les opérateurs :

- la simplification du paiement de la taxe sur certains véhicules routiers (TSVR) ;
- la modernisation du processus de remboursement partiel de la TICPE aux transporteurs routiers, grâce à la dématérialisation des pièces justificatives, permise par le déploiement de la téléprocédure SIDECAR-Web, à partir du 11 février 2016.

La douane renforce également son expertise en matière de fiscalité énergétique. La création en 2016 des 5 pôles Energie (Dunkerque, Lyon, Port-de-Bouc, Rouen et Strasbourg) assure une gestion optimale des opérateurs concernés par ces réglementations complexes et évolutives. Ces pôles ont perçu 40 % du total des recettes de la TICPE en 2016.

4 nouveaux services spécialisés (Bayonne, Bordeaux, Tours, Toulouse) seront mis en place en 2017, afin de poursuivre la structuration de la chaîne douanière de traitement de la fiscalité et l'harmonisation de la réglementation, dans un objectif de simplification des formalités.

L'ensemble de la filière énergétique étant suivie et gérée au niveau fiscal par la douane, un premier Forum dédié à l'énergie avait été organisé en juin 2015 afin d'améliorer encore le dialogue entre la douane et les professionnels. En 2016, plusieurs mesures alors souhaitées par les représentants de la filière ont été, soit mises à l'étude, soit déjà engagées au titre des simplifications et de la modernisation de cette fiscalité.





La douane accompagne les viticulteurs dans la dématérialisation de leurs formalités.

## DÉMATÉRIALISER LES DÉCLARATIONS ET LES PAIEMENTS

La dématérialisation des déclarations fiscales et de suivi économique ainsi que des paiements est un objectif majeur de la modernisation de la fiscalité douanière et du pilotage économique des filières par la douane.

Déployée depuis l'été 2016, la téléprocédure CIEL (Contributions indirectes en ligne) permet aux entreprises des secteurs vitivinicole et des contributions indirectes (CI) de déposer en ligne leurs déclarations.

S'agissant des déclarations de suivi économique de la filière viticole, les taux de dématérialisation poursuivent leur progression. Ainsi, le taux de dématérialisation des déclarations de récolte atteint désormais 90 % (contre 84 % en 2015). En 2017, l'utilisation des téléprocédures sera obligatoire pour ces déclarations.

Par ailleurs, depuis avril 2016, la douane offre aux opérateurs deux nouveaux téléservices liés au régime d'exonération des droits

d'accise. SOPRANO UT et SOPRANO DENAT leur permettent de déposer en ligne leur déclaration de profession et leur demande d'agrément de procédé de dénaturation. Depuis décembre 2016, SOPRANO-Classement fiscal permet également aux opérateurs du secteur des contributions indirectes de déposer en ligne une demande de classement fiscal, afin de connaître les droits d'accise applicables aux produits fabriqués ou commercialisés.

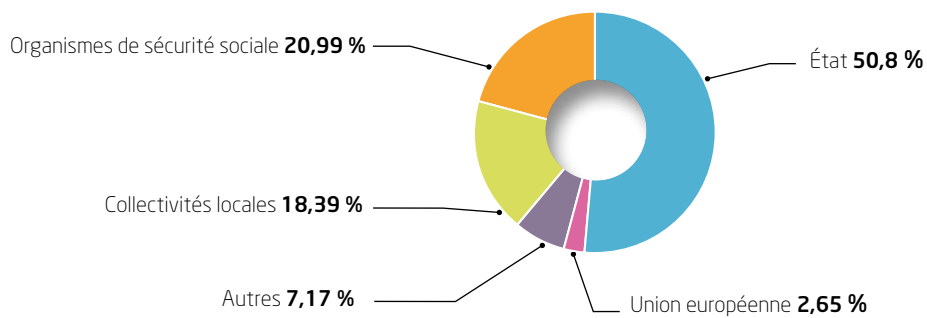
De plus, afin d'étendre l'utilisation des moyens de paiements dématérialisés à l'ensemble des redevables, la douane poursuit le développement des procédures de télépaiement par carte bancaire et de télépaiement. 66,4 % des créances douanières ont été télépaiement en 2016. À terme, le télépaiement deviendra obligatoire, dès le 1<sup>er</sup> euro, pour l'ensemble des paiements effectués par les professionnels et la possibilité de payer par carte bancaire sera offerte aux particuliers.



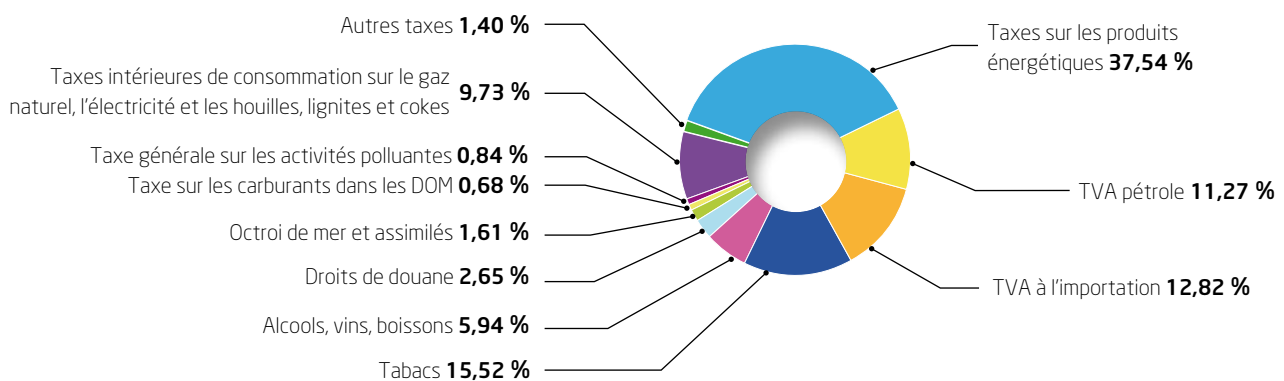


À terme, la dématérialisation des paiements concernera toutes les créances douanières.

### RÉPARTITION DES RECETTES PERÇUES PAR LA DOUANE EN 2016 PAR BÉNÉFICIAIRE



### PRINCIPALES PERCEPTIONS DOUANIÈRES EN 2016



Le pacte de confiance



Service - Simplicité - Sécurité

La démarche qualité pour les secteurs  
des alcools et de la viticulture

# TOUR DE FRANCE

## DES EXPERTS DOUANIERS DE LA FILIÈRE

### *Vins et Alcools*

#### TOUR DE FRANCE DES EXPERTS DOUANIERS DE LA FILIÈRE VINS ET ALCOOLS

La modernisation du secteur vitivinicole et des CI, avec la poursuite de la modernisation du casier viticole informatisé (CVI) et la mise en service du système de gestion dématérialisée des contributions indirectes CIEL (Contributions indirectes en ligne) ont fait l'objet d'une grande campagne d'information des professionnels du secteur. Celle-ci prend la forme d'un Tour de France des experts de la direction générale des douanes et des services douaniers régionaux. A l'occasion des 12 étapes organisées en région jusqu'à l'été 2017, ces agents vont à la rencontre des opérateurs afin de leur présenter les dernières évolutions réglementaires, lors de tables rondes et d'ateliers pratiques de démonstration de l'utilisation des téléservices douaniers. Ce Tour de France a été lancé, à Paris, le 18 octobre 2016, lors d'une journée d'information réunissant plus de 130 professionnels.

Lancé en 2016, ce Tour de France comportera 12 étapes en région.

## SIMPLIFIER LES FORMALITÉS

### ACCOMPAGNER LE SECTEUR DE LA VITICULTURE

La viticulture est le second secteur économique exportateur en France. Pour la douane, qui gère tout le cycle de production de cette filière, de la plantation à l'exportation, il est essentiel d'assurer la compétitivité de ce secteur d'activité, en poursuivant la modernisation du Casier Viticole Informatisé (CVI), l'outil national de gestion et de pilotage de la filière viticole.

Dans le cadre du programme de simplification administrative, « Dites-le nous une fois », le CVI est désormais interconnecté avec le système informatique de FranceAgriMer, afin d'éviter aux viticulteurs les doubles saisies

pour l'octroi d'une autorisation de plantation dans le cadre du nouveau régime entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Par ailleurs, la douane a ouvert un accès au CVI à certaines structures professionnelles assurant des missions de pilotage ou de contrôle.

Même si les taux de dématérialisation des déclarations sont encore en augmentation en 2016, la douane continue de faire évoluer ses téléprocédures viticoles disponibles sur le portail Pro.douane. Elles seront obligatoires en 2017. De nouvelles téléprocédures viendront, à moyen terme, compléter l'offre existante dans le domaine viticole, notamment s'agissant des plantations et des arrachages.



La fiscalité des navires de plaisance est en pleine rénovation.

### MODERNISER LA FISCALITÉ MARITIME

La fiscalité constitue aussi un outil de régulation économique. C'est le cas de la fiscalité maritime, rénovée grâce à l'adoption de la loi sur l'économie bleue du 20 juin 2016.

En prévoyant le rapprochement de la douane et de la direction des affaires maritimes, les nouvelles mesures législatives ont pour ambition de soutenir l'attractivité du pavillon français.

L'acte de francisation établi par la douane et le certificat d'immatriculation délivré par les affaires maritimes sont ainsi regroupés en un seul document. Par ailleurs, le régime des hypothèques maritimes se trouve sécurisé et simplifié.

Le projet de Portail unique maritime « PUMA », commun à ces deux administrations, a été sélectionné dans le cadre du Programme des investissements d'avenir (PIA). Il entre dans la catégorie Simplification de la vie des usagers grâce aux échanges de données entre

administrations – Programme « Dites-le-nous une fois » pour les particuliers et illustre l'implication de la douane dans la démarche de modernisation de l'action publique. PUMA est un guichet unique qui permettra d'effectuer en ligne, l'immatriculation et la francisation des navires de plaisance, les formalités *via* un téléprocédure, ainsi que le pré-enregistrement des navires, par les distributeurs et les constructeurs, pour le compte de leurs clients.

### ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS DU RÉSEAU DES DÉBITANTS DE TABACS

Un protocole a été signé, le 15 novembre 2016, entre l'État et la Confédération nationale des buralistes pour soutenir les évolutions du réseau des bureaux de tabac, au service des objectifs de santé publique. Il témoigne de l'engagement des professionnels à se mobiliser dans la lutte contre le tabagisme et les trafics illégaux de tabacs. Les buralistes représentent un réseau essentiel pour l'aménagement de notre territoire, puisque le bureau de tabac est souvent le dernier commerce de

proximité encore ouvert dans les zones rurales ou les zones urbaines prioritaires. Tout en diminuant l'impact budgétaire du soutien financier de l'État, le nouveau dispositif cible davantage les aides en faveur des buralistes implantés dans des zones géographiques sensibles, soutient la modernisation du réseau et améliore l'organisation de son pilotage pour une profession mieux formée et un maillage territorial équilibré.



La douane gère la filière des buralistes.

# ASSOCIER LES PERSONNELS AUX ÉVOLUTIONS DE LA DOUANE

L'adaptation des services douaniers et de leurs personnels aux évolutions permanentes de l'environnement de travail est un enjeu majeur d'efficacité pour la douane. Comme les années antérieures, l'année 2016 a été marquée par la mise en œuvre des mesures de modernisation, inscrites pour la plupart dans son projet stratégique, et du dispositif d'accompagnement des agents. Au cours de l'année 2016, les services douaniers ont montré que la cohérence des missions douanières et que la complémentarité de l'action de la douane avec celle des autres services de l'État étaient essentielles pour l'efficacité de l'action publique. L'année 2016 a en effet montré la mobilisation continue des agents des douanes pour la protection de notre pays et le développement de son économie.

## POURSUIVRE L'ADAPTATION DE LA DOUANE

### METTRE EN ŒUVRE LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

En 2016, la mise en œuvre des orientations stratégiques pour l'avenir de la douane s'est poursuivie.

12 des 25 mesures inscrites au Projet stratégique Douane 2018 sont finalisées ou en voie de finalisation (contre 7 fin 2015). C'est le cas de celles concernant le Service grands comptes (SGC) et le Service d'analyse de risque et de ciblage (SARC) qui, tous deux, ont été créés en 2016.

10 mesures sont en cours de déploiement telles que la création des Centres opérationnels douaniers terrestres (CODT) et la généralisation du télépaiement. Enfin, 3 mesures sont en pré-déploiement (contre 9 en 2015) et à un stade de préparation très avancé qui va permettre leur lancement dès 2017.



Centre opérationnel douanier terrestre de Bordeaux.

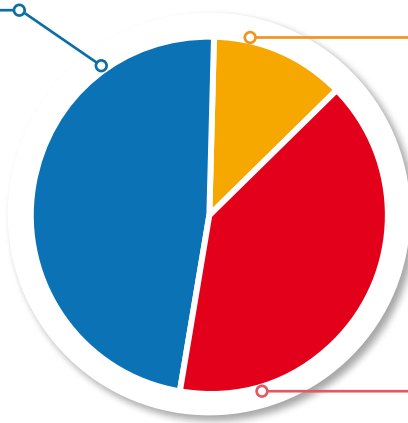


Le nouvel immeuble qui accueille les services parisiens, dont le SARC.

## ÉTAT D'AVANCEMENT DES 25 MESURES DU PROJET STRATÉGIQUE DOUANIER (PSD)

## FINALISÉES

- Créer une structure nationale de réingénierie-simplification
- Renforcer les rôles et pouvoirs du SNDJ
- Créer une cellule Conseil, mobilité et parcours professionnels
- Centraliser la gestion de la TGAP
- Repenser le dispositif de formation
- Revoir la répartition des PPF
- Constituer des pôles Énergie régionaux ou interrégionaux
- Actualiser les indicateurs de la lutte contre la fraude
- Créer le SGC
- Créer le SARC
- Centraliser le dédouanement
- Renforcer les CCE



## EN PRÉ-DÉPLOIEMENT

- Réorganiser la gestion du DAFN
- Resserrer le réseau comptable
- Renforcer le pilotage du dispositif garde-côtes

## EN COURS DE DÉPLOIEMENT

- Mettre en œuvre le PNR
- Généraliser le télépaiement
- Créer des CODT
- Moderniser le SI
- Concentrer le fret postal et express
- Régionaliser la gestion des tabacs
- Regrouper certaines unités de la surveillance
- Dématérialiser les DRM
- Rationaliser la fiscalité des transports
- Adopter une nouvelle orientation pour les RH

SNDJ : service national de douane judiciaire  
 TGAP : taxe générale sur les activités polluantes  
 PNR : Passenger Name Record  
 CODT : centres opérationnels douaniers terrestres  
 SI : système d'information  
 DAFN : droit annuel de francisation et de navigation  
 DRM : déclarations récapitulatives mensuelles (contributions indirectes)  
 SARC : service d'analyse de risque et de ciblage  
 PPF : points de passage aux frontières



Tous les agents des douanes de catégorie B sont formés à l'école nationale des douanes de la Rochelle.

### AMÉLIORER LES PROCESSUS DE TRAVAIL

#### RÉNOVER LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES CENTRAUX

Mi-2016, une mission d'appui a été engagée avec le soutien du Secrétariat général à la modernisation de l'action publique (SGMAP) afin de réfléchir aux méthodes de travail des services centraux. Cette démarche, intitulée « Ambition DG », vise à améliorer le fonctionnement des services centraux et les interactions avec les services déconcentrés. Le diagnostic établi par le SGMAP et les consultants a été présenté aux personnels et les premiers travaux engagés au cours du dernier trimestre 2016.

#### CONFORTER LE PILOTAGE DES SERVICES DÉCONCENTRÉS

En 2016, la DGDDI a consolidé son dispositif de pilotage en faisant évoluer ses méthodes, son organisation et ses outils. Ainsi, la douane décline ses objectifs annuels auprès des services déconcentrés au travers d'une note de cadrage dont la dimension stratégique a été accentuée. Elle s'appuie sur une analyse des menaces qui permet de hiérarchiser les priorités en matière de contrôle, de lutte contre la fraude mais aussi d'action économique et de fiscalité.

Réorienté sur les sujets essentiels, le dialogue de gestion entre services centraux et déconcentrés permet de capitaliser sur les points forts, de progresser sur les autres et de valider les projets locaux.

Ces évolutions sont accompagnées de la montée en puissance d'un réseau interrégional chargé du suivi de l'activité des services et de l'analyse de la performance, mais aussi de l'utilisation d'outils modernes d'évaluation de l'activité qui permettent de piloter plus efficacement les services.

#### PRÉPARER L'ÉVOLUTION DU RÉSEAU COMPTABLE

La douane est dotée d'un réseau comptable qui recouvre près de 76 milliards d'euros de droits et taxes. Le recouvrement est le prolongement indispensable des missions douanières. Toutefois, il évolue fortement du fait de la dématérialisation et de procédures





**110 000**  
jours de formation  
dispensés

Les travaux de rénovation de l'école nationale des douanes de la Rochelle se sont poursuivis en 2016..

de plus en plus complexes. Ces enjeux majeurs sous l'angle financier et technique conduisent à envisager un resserrement du réseau afin de concentrer des compétences devenues rares. Ce travail sur les structures a été préparé tout au long de 2016 avec l'évolution de toutes les applications en lien avec la comptabilité. Des modules de formation des personnels et d'information des utilisateurs ont été mis au point pour accompagner cette transformation. Les évolutions structurelles commenceront le 1<sup>er</sup> mars 2017 et dureront jusqu'à la fin 2019.

#### ADAPTER LA FORMATION PROFESSIONNELLE AUX BESOINS OPÉRATIONNELS

Dans le cadre des recrutements supplémentaires prévus par le Pacte de sécurité annoncé fin 2015 et pour faire face aux évolutions du contexte sécuritaire, la formation des agents des douanes a été adaptée tant

du point de vue de son contenu que des équipements.

Les écoles des douanes ont fonctionné au maximum de leur capacité. Elles ont ainsi doublé leur activité de recrutement, en accueillant 1 100 élèves en formation initiale contre 600 en 2015 et près de 3 200 stagiaires en formation continue contre environ 2 300 l'an dernier. Le plan de lutte contre le terrorisme a été l'occasion de mettre en place de nouvelles formations telles que le module « garde-frontières », la formation aux contrôles ferroviaires ainsi que l'expérimentation préalable au déploiement de l'arme longue dans les unités de surveillance terrestre.

Comme les années précédentes, la formation continue a concerné plus de 90 % des effectifs de la douane. Le nombre moyen de jours de formation par agent est équivalent à celui des années précédentes.

**6,1**

C'est le nombre de  
jours de formation  
par agent /an

**499**  
agents  
supplémentaires  
formés en 2016



## DÉVELOPPER LES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES ET LA SÉCURITÉ DES AGENTS

### LES MOYENS DE SURVEILLANCE AÉROMARITIME

**36** bateaux

**15** avions

**9** hélicoptères



Patrouilleur garde-côtes de 53 mètres.



Agent des douanes équipé du nouvel armement.

Face à la menace terroriste, la douane a renforcé ses moyens pour augmenter son efficacité tout en améliorant la sécurité de ses agents.

### RENFORCER LES MOYENS ET SÉCURISER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les moyens des unités de la surveillance terrestre ont été renforcés : ainsi, en 2016, grâce aux recrutements supplémentaires décidés dans le cadre du Pacte de sécurité, ce sont 499 nouveaux agents, en plus des 600 recrutements habituels, qui ont été affectés dans les unités. Le parc automobile a été renforcé. La douane a également acquis 10 spectromètres, 25 analyseurs de particules de nouvelle génération et 9 appareils à rayons X embarqués (SIRM : système d'inspection radioscopique mobile ou « Scanvan ») pour mieux assurer le soutien des contrôles mobiles. La sécurité des agents a été au cœur des préoccupations de l'administration et les conditions d'exercice des contrôles ont fait l'objet d'une attention particulière. Le taux d'équipement des brigades en gilets pare-balles est désormais de 100 %.

Par ailleurs, 14 unités ont expérimenté un nouvel armement (pistolet mitrailleur semi-automatique) qui sera déployé en 2017. Les agents porteurs de ces nouvelles armes interviendront sur les contrôles uniquement à titre de protection. Ils seront tous dotés de gilets porte-plaques pour leur sécurité. Les agents motocyclistes ont été équipés progressivement de nouveaux moyens de communication. Parallèlement au déploiement des Centres opérationnels douaniers terrestres (CODT) qui renforcent l'efficacité et la sécurité des services sur le terrain en leur

donnant toutes les informations nécessaires à leur activité, la douane a poursuivi ses travaux de connexion avec le réseau radio du ministère de l'intérieur (INPT).

En 2016, la douane a également déployé de nouveaux moyens et technologies pour élargir les capacités d'intervention des moyens aéromaritimes, optimiser les détecteurs, permettre une surveillance plus discrète et améliorer les performances. Avec la livraison des navires équipant les unités de Hyères, La Grande Motte et Bayonne (au début de 2017), une nouvelle génération de bâtiments de surveillance rapprochée plus performants, plus polyvalents et plus sûrs entre en service. Parallèlement, de nouvelles vedettes garde-côtes sont progressivement affectées comme à Royan, le 21 juillet 2016. Plus rapides, elles sont dotées d'équipements de pointe : nouvelles caméras et nouveaux senseurs. Fin 2016, deux nouveaux avions Beechcraft ont été mis en service opérationnel. Leurs performances sont étendues et les moyens de détection modernisés par rapport aux avions équipant actuellement la douane.

### PROTÉGER LES AGENTS DANS L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS

La douane a été étroitement associée à l'élaboration du projet de loi relatif à la sécurité publique déposé au Sénat le 21 décembre 2016. Ce texte prévoit en effet que les agents des douanes pourront, comme les gendarmes et les policiers, bénéficier de l'anonymat dans les actes de procédure qu'ils rédigent. Ils pourront également faire usage des armes, dans les mêmes conditions que les policiers et les gendarmes, dans le cadre d'un dispositif modernisé et complet. Ce dernier,



Le centre informatique douanier rénové est l'un des data centres majeurs de l'administration française.

hormis le cas de légitime défense, identifie les situations auxquelles les agents font face de plus en plus fréquemment et répond aux exigences d'absolue nécessité et de stricte proportionnalité. Ils pourront aussi utiliser les moyens d'immobilisation des véhicules dans un cadre rénové.

#### MODERNISER L'INFORMATIQUE DOUANIÈRE

Le secrétaire d'État au Budget a inauguré les nouveaux équipements du Centre informatique douanier, le 10 mai 2016. Les deux années de travaux ont permis de le rénover entièrement, tant sur le plan des équipements informatiques que sur celui des systèmes électriques et de réfrigération, pour assurer un fonctionnement optimal améliorant la fiabilité des systèmes que la douane propose aux opérateurs (98,25 % de fiabilité pour le système de dédouanement). Cet investissement d'un montant de 12,5 millions d'euros place le CID parmi les data centres les plus performants

de l'administration française, offrant des possibilités d'hébergement également pour d'autres services de l'État (les systèmes informatiques de plusieurs directions du ministère de l'économie y sont déjà hébergés, mais aussi ceux des ministères de la justice et de la culture).

#### RÉNOVER ET SÉCURISER LE PARC IMMOBILIER

Tout en améliorant les conditions de travail et de sécurité de ses personnels, la douane inscrit son action dans la démarche de rationalisation du parc immobilier de l'État. En 2016, le regroupement d'une grande partie des services parisiens s'est achevé avec leur emménagement dans un immeuble moderne, répondant aux normes environnementales et énergétiques, ainsi qu'aux exigences de taux d'occupation. Au niveau national, la sécurité des locaux fait l'objet d'un plan ambitieux depuis 4 ans. En 2016, un effort tout particulier a été engagé avec des investissements à hauteur

de 2 millions d'euros pour renforcer la sécurité des personnes, des bâtiments et des biens.

Par ailleurs, afin d'accueillir les effectifs supplémentaires issus du Plan de renforcement des moyens attribués à la douane, les travaux de rénovation de l'école nationale des douanes de La Rochelle (ENDLR) se sont poursuivis en 2016. Ces travaux sont très importants car ils touchent la plupart des équipements, qu'il s'agisse de ceux dédiés à la formation (salles permettant des enseignements en multiplex, par exemple), du logement des stagiaires et de la restauration, ou encore de l'enceinte sécurisée de l'école. La livraison de ces nouveaux équipements a débuté en 2016. Elle s'échelonne encore sur toute l'année 2017 et s'achèvera avec l'installation de la plateforme d'entraînement technique qui permettra un nouvel enseignement basé sur des mises en situation des différents aspects des missions douanières.

Effectifs  
budgétaires  
de la douane

**16 759**

(Loi de finances initiale  
pour 2017)

## FAIRE DE LA DOUANE UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE

### PERSONNALISER L'ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS ET CONTRIBUER À LA COHÉSION DE LA COMMUNAUTÉ DOUANIÈRE

L'accord majoritaire conclu en mars 2015 avec certaines organisations syndicales sur l'accompagnement social et financier des personnels concernés par des mesures de restructuration est entré en application en 2016. 34 agents en ont bénéficié. Ce texte fait l'objet d'une vigilance particulière afin que ses conditions d'application soient identiques, quel que soit le lieu des restructurations. L'attention est également maximale pour offrir des solutions personnalisées aux agents des douanes concernés par des évolutions de service.

Afin d'assurer à chaque agent un accompagnement sur mesure tout au long de sa carrière, les conseillers de la cellule Conseil, mobilité et parcours professionnels vont à la rencontre des personnels et leur proposent des entretiens de carrière et de mobilité, dans un cadre neutre et confidentiel. En 2016, 180 entretiens de ce type ont été réalisés. Par ailleurs, le bilan social a été présenté aux partenaires sociaux à la fin de l'année 2016. Il atteste que l'accompagnement des personnels est un objectif prioritaire, ainsi que la formation, avec le développement de la e-formation. Même difficile dans un contexte de restructuration, le dialogue social reste un objectif essentiel pour l'administration : près de 830 instances de concertation se sont réunies en 2016.

En parallèle, le dispositif d'action sociale et associatif de la douane contribue pleinement à la cohésion de la communauté douanière. L'établissement public Masse des douanes, chargé de la gestion de logements pour les effectifs douaniers, ainsi que les associations comme l'Œuvre des orphelins des douanes

(ODOD), l'Association sportive nationale des douanes (ASND), ou l'Association nationale des anciens combattants et victimes de guerre (ANACVG) font partie intégrante de l'identité de l'administration douanière.

### MODERNISER LA FONCTION RH

Après la création du Centre de service des ressources humaines (CSRH), service unique pour la gestion de la paie et de la carrière des agents, installé à Bordeaux en 2013, la fonction RH poursuit sa modernisation, en mettant l'accent sur la qualité des fonctions relevant des services locaux de gestion des ressources humaines.

Au niveau central, une réflexion a été engagée en fin d'année 2016, visant à l'amélioration du pilotage et de l'animation de la fonction RH. Divers entretiens menés par l'équipe projet dans les services centraux et déconcentrés ont permis d'établir un diagnostic de la fonction RH et de recueillir les attentes et propositions d'amélioration de sa gestion. Une phase de réflexion collective est en cours, en vue de définir une stratégie pour les trois ans à venir, visant à renforcer coordination, animation et pilotage de la fonction RH.

### ASSURER LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

La douane a fait de la qualité de vie au travail l'une de ses priorités. La démarche « Bien-être au travail » (BEAT), déjà expérimentée dans plusieurs directions interrégionales depuis 2013, est en cours de généralisation, pour une application à l'ensemble des directions d'ici fin 2017, y compris à la direction générale. Ce dispositif, destiné à prévenir les risques psychosociaux (RPS), permet la définition d'un plan d'action adapté et participatif pour améliorer les conditions de travail.

### AGENTS SPÉCIALISTES

**583** marins  
**175** personnels aériens  
**242** motocyclistes  
**233** maîtres de chien  
**768** enquêteurs et agents de renseignement  
**237** officiers de douane judiciaire  
**630** informaticiens

### LA DOUANE, C'EST :

**48,4 %** d'agents surveillance en uniforme

**51,6 %** d'agents de la branche administration générale/opérations commerciales



La branche d'activité de la surveillance, en uniforme, compte plus de 25 % de femmes.

Outre la démarche BEAT, la prévention des RPS a également consisté en une formation des encadrants à la qualité de vie au travail. Plus de 900 cadres l'ont suivi en 2015 et 2016.

Par ailleurs, l'étude ergonomique relative aux conditions particulières de travail des services de dédouanement sur les grandes plateformes s'est achevée en 2016. Elle a concerné certains services de Roissy et du Havre et abouti à des améliorations concrètes en matière d'éclairage, de mobilier, d'adaptabilité des postes de travail, notamment sur le plan informatique. Les recommandations formulées par les ergonomes n'ont pas vocation à se limiter aux seuls services étudiés. Aussi, leurs préconisations relatives à l'usage de certains télé-services sont à l'étude (par exemple, l'ergonomie des applications Delta ou ICS), en vue de leur généralisation.

#### FAIRE DE LA DOUANE UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE

En matière de parité, la douane poursuit ses efforts, avec un taux de féminisation global qui atteint 37,7%. La parité est quasiment atteinte dans le secteur du dédouanement

et de l'administration générale (49,4 %). La féminisation progresse aussi dans l'encadrement supérieur avec un taux de 37,1%.

En matière de déontologie également, la douane souhaite être une administration de référence. Elle a décidé de mettre en place un plan national de déontologie, afin de promouvoir les valeurs collectives et le principe de responsabilité individuelle mais aussi de réaffirmer le rôle des managers dans la maîtrise de l'environnement professionnel. Une cartographie des risques a été établie. La politique disciplinaire a été modernisée avec comme axes principaux la communication sur les valeurs fondamentales de la douane, l'établissement de règles claires en matière de comportement en service comme en dehors et le renforcement de la coopération avec le juge judiciaire. Un vaste plan de formation continue, destiné aux agents comme à l'encadrement, sera déployé sur les deux prochaines années. Enfin, une charte de la déontologie, déclinant les dispositions de la loi relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires d'avril 2016, sera élaborée en 2017.

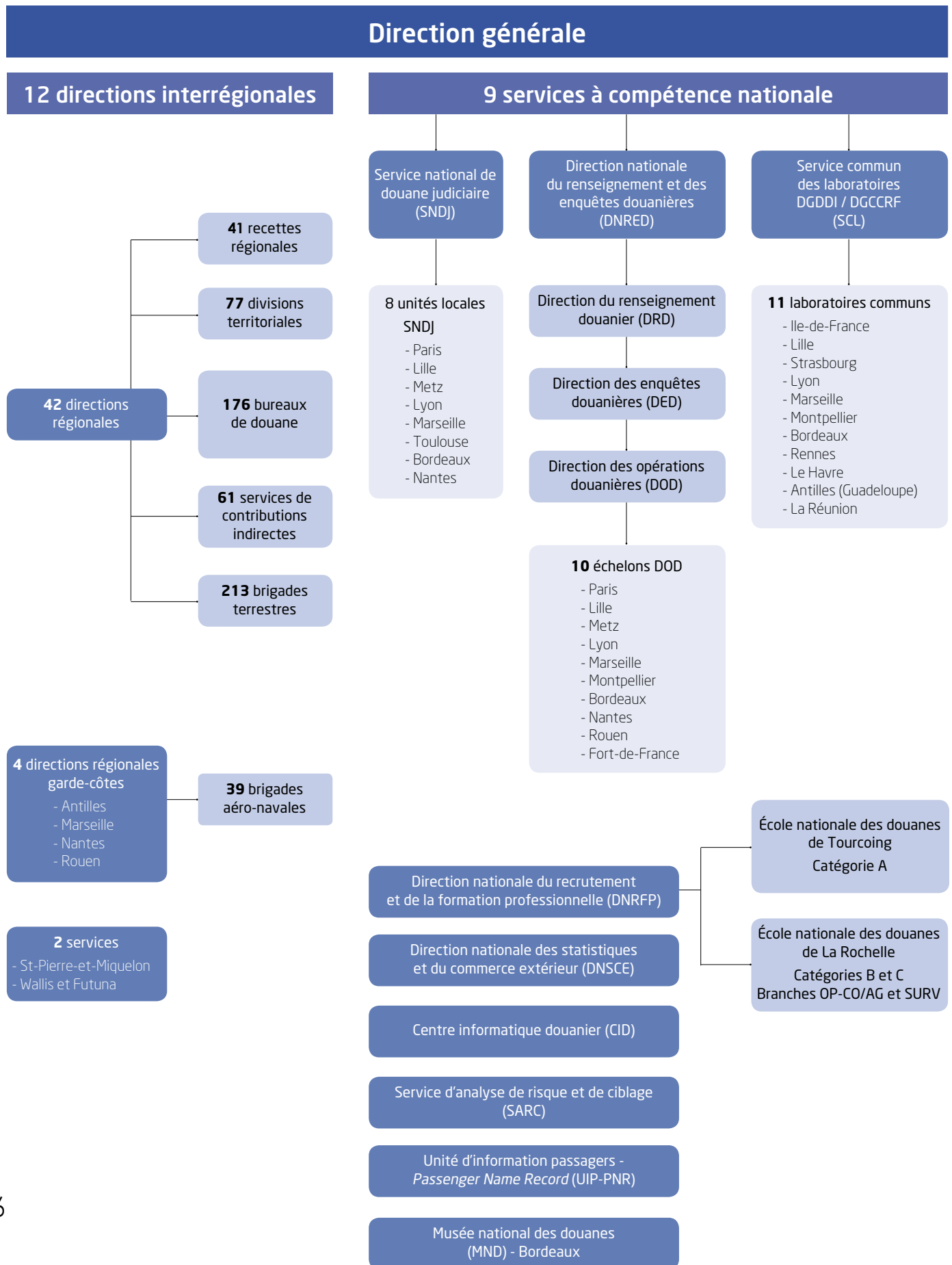
Lors des JO de Rio, les succès ont été nombreux pour les sportifs sous contrat de l'Équipe de France Douane avec notamment le magnifique titre de champion olympique par équipe de l'escrimeur Yannick Borel (épée). Les skieurs de l'EFD ont également porté haut les couleurs de la France et de la douane en 2016, avec de nombreux podiums, des victoires prestigieuses et des titres majeurs en biathlon pour Marie Dorin-Habert, triple championne du monde ou en combiné pour Alexis Pinturault et en ski cross pour Jean-Frédéric Chapuis, tous deux vainqueurs du classement général de la Coupe du monde de leur discipline.



Yannick Borel, champion olympique 2016 par équipe à l'épée.

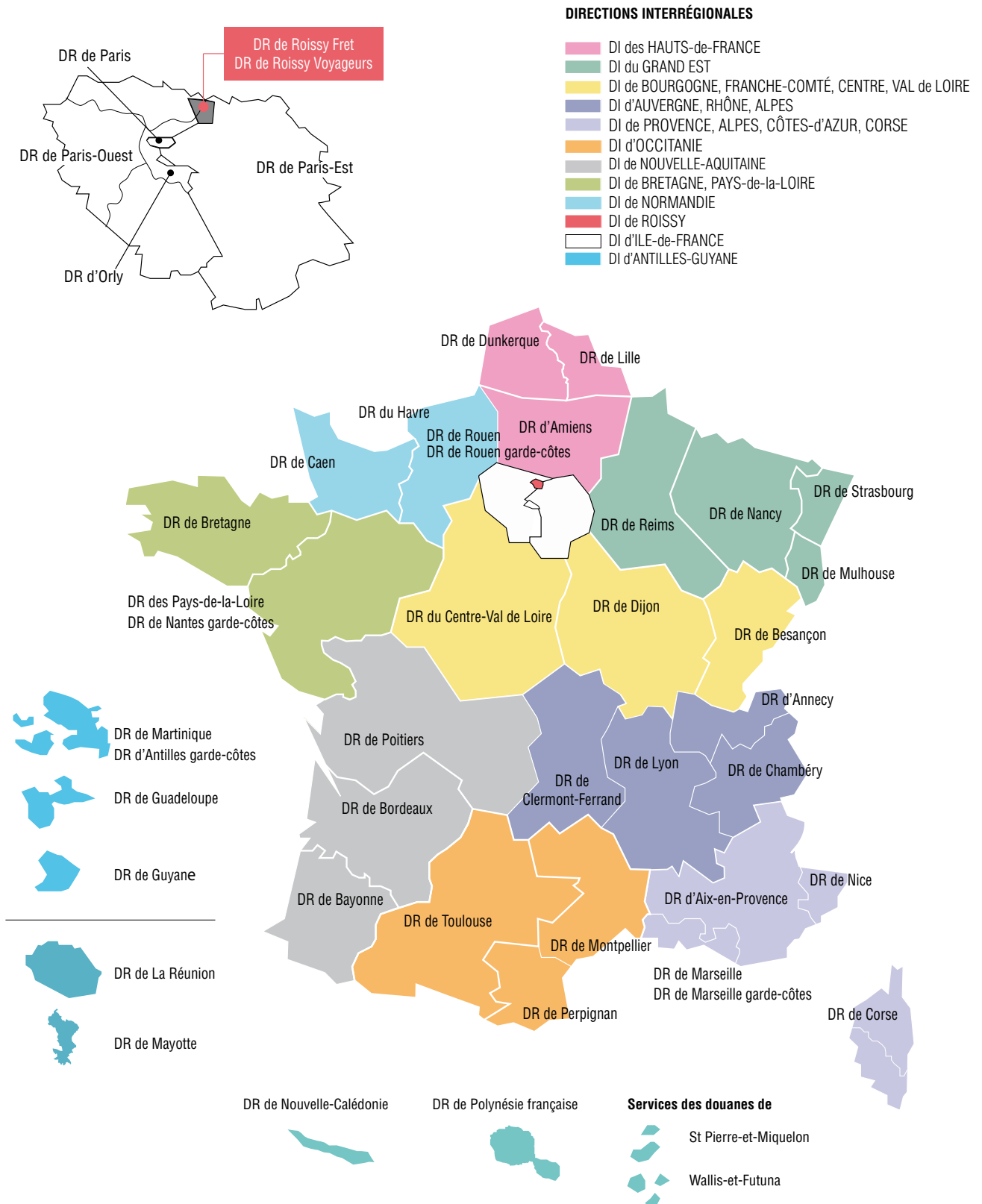
# L'ESSENTIEL DE LA DOUANE

## ORGANISATION FONCTIONNELLE DE LA DGDDI



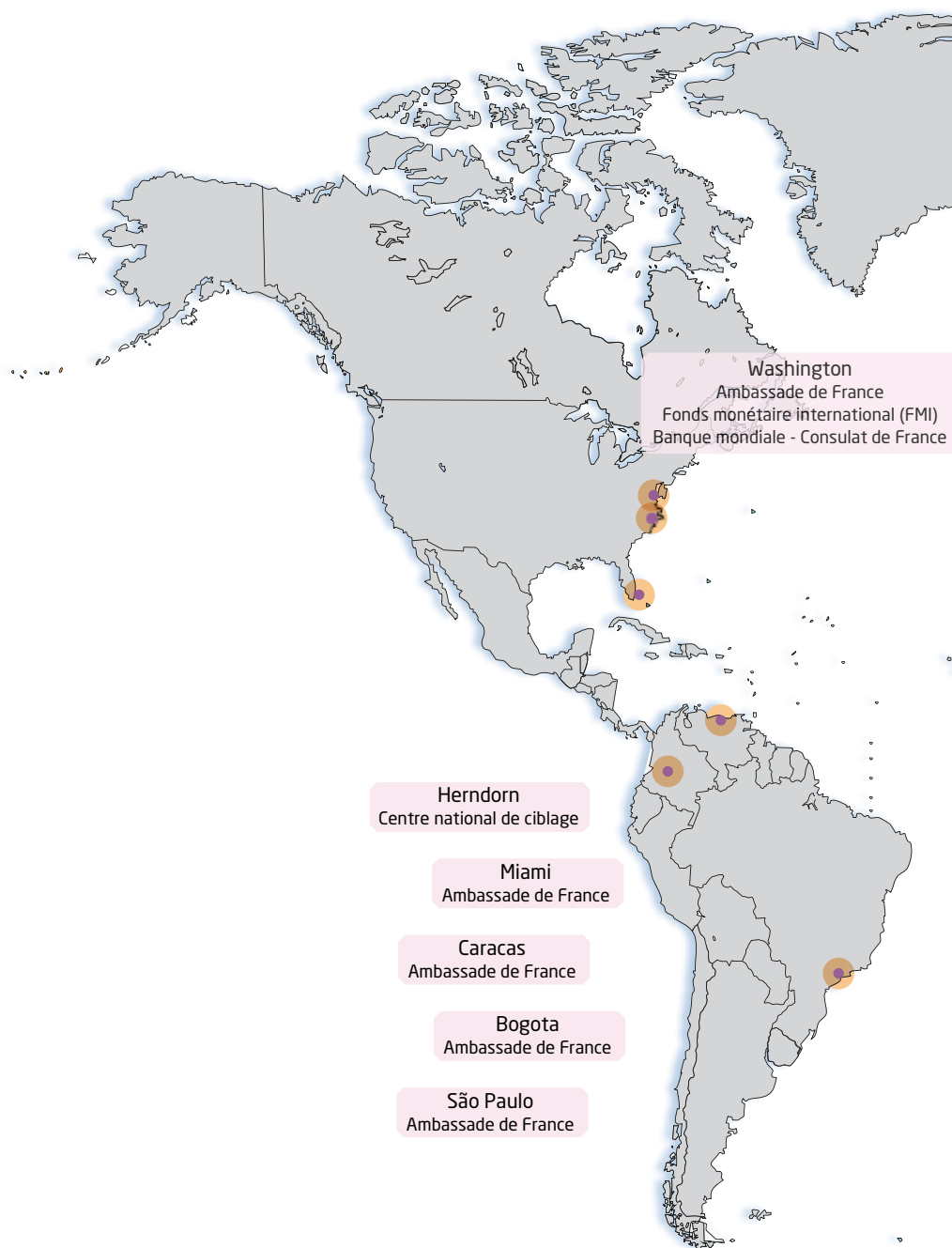
# ORGANISATION TERRITORIALE DE LA DGDDI MÉTROPOLE ET OUTRE-MER AU 31 DÉCEMBRE 2016

## CARTE DES DIRECTIONS INTERRÉGIONALES ET RÉGIONALES DES DOUANES



DR : DIRECTIONS RÉGIONALES

## LA DOUANE FRANÇAISE DANS LE MONDE EN 2016



• Les personnels sont détachés ou mis à disposition.

**Bruxelles**  
Représentation permanente française auprès de l'Union Européenne  
Organisation mondiale des douanes (OMD) - Commission européenne - Agence européenne GNSS

**Genève**  
Organisation des Nations Unies (ONU)

**Cologne**  
Organisation mondiale des douanes (OMD)

**Lyon**  
Interpol

**Luxembourg**  
Cour des comptes européenne  
Tribunal de l'Union européenne

**Francfort**  
Banque Centrale Européenne

**Madrid**  
Ambassade de France

**Berlin**  
Ambassade de France

**La Haye**  
Ambassade de France - Europol

**Belgrade**  
Ambassade de France

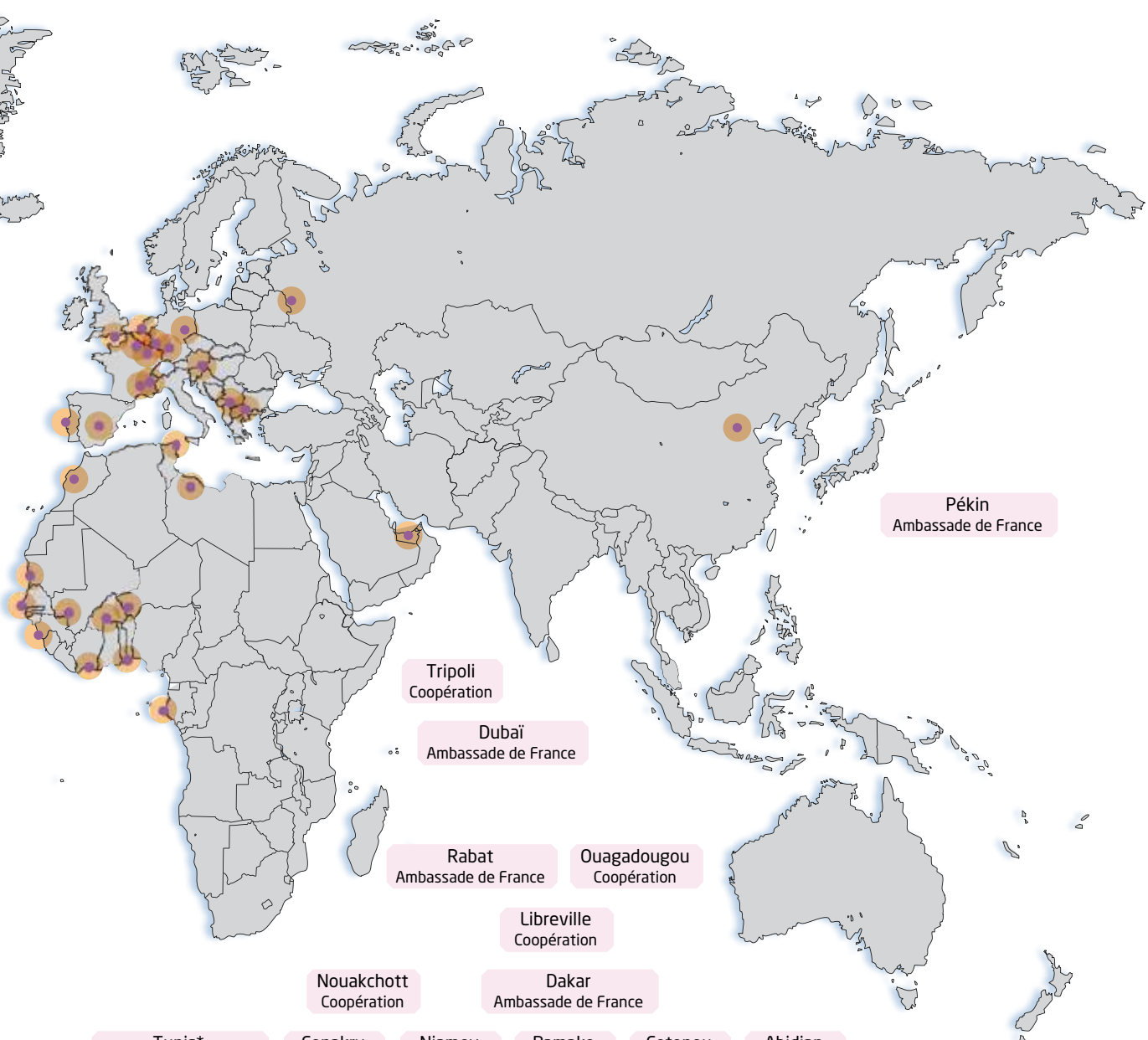
**Vienne**  
Agence internationale  
de l'énergie atomique (AIEA)

**Lisbonne**  
MAOC-N

**Londres**  
Ambassade de France

**Sofia**  
Ambassade de France

**Moscou**  
Ambassade de France



\* L'ambassade de France en Lybie est momentanément délocalisée en Tunisie.

\*\* Institut de sécurité maritime interrégional



## MOYENS D'ACTION

### MOYENS BUDGÉTAIRES

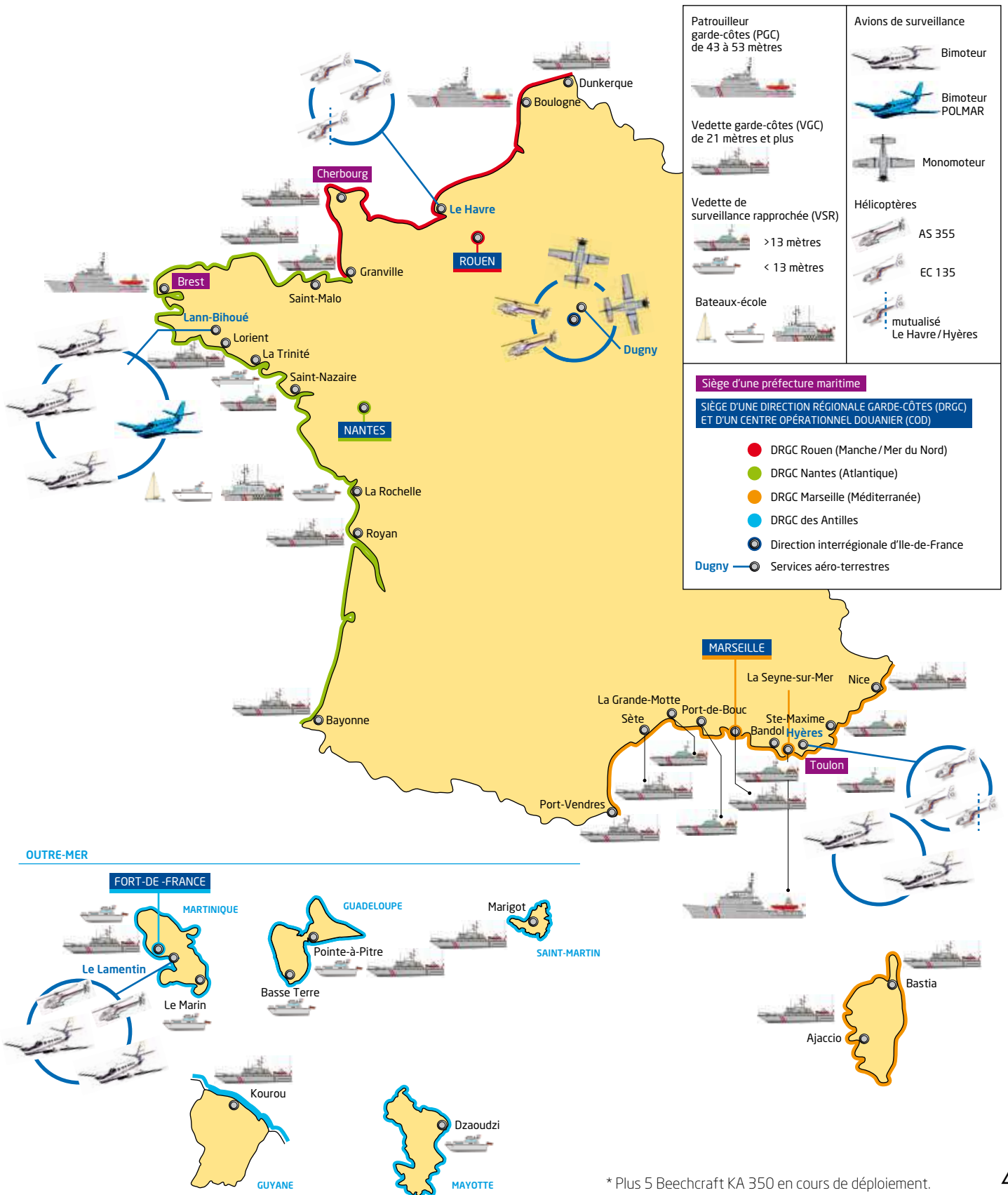
(dépenses constatées en M€, hors SCL et hors cotisations CAS-pensions)

	2013	2014	2015	2016
Personnel	798,4	795	791	797,49
Fonctionnement et dépenses diverses	170,6	164	171	172,5
Interventions	253,8	218,7	219	183,2
Investissement	38,6	52	47	41
<b>Total</b>	<b>1 261,4</b>	<b>1 229,7</b>	<b>1 228</b>	<b>1 194,19</b>
Cotisations CAS-pensions	336,1	346,9	346	351,56

### MOYENS MATÉRIELS

	Nombre de	2015	2016
Parc terrestre	Véhicules	2 638	2 612
	Motos	436	436
Flottes navale et aérienne	Patrouilleur garde-côtes de 53 mètres	1	1
	Patrouilleurs garde-côtes de 43 mètres	2	2
	Vedettes garde-côtes de 21 à 32 mètres	16	16
	Vedettes de surveillance rapprochée de 10 à 14 mètres	13	14
	Bateaux-école	3	3
	Avions biturbines	16 (dont 2 POLMAR et 7 Beechcraft KA 350)	13 (dont 1 POLMAR et 7 Beechcraft KA 350)
	Avions monomoteur	2	2
Hélicoptères	9 (dont 5 EC 135)	9 (Dont 5 EC 135))	
Matériels de détection	Scanner fixe	1	1
	Scanners mobiles	4	4
	Appareils à rayons X	82	87
	Densimètres	150	150
	Analyseurs de particules	25 (12 fixes et 13 mobiles)	25 (12 fixes et 13 mobiles)
	Radiamètres	73	73

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE MARITIME ET AÉRIENNE DE LA DOUANE EN 2016\*



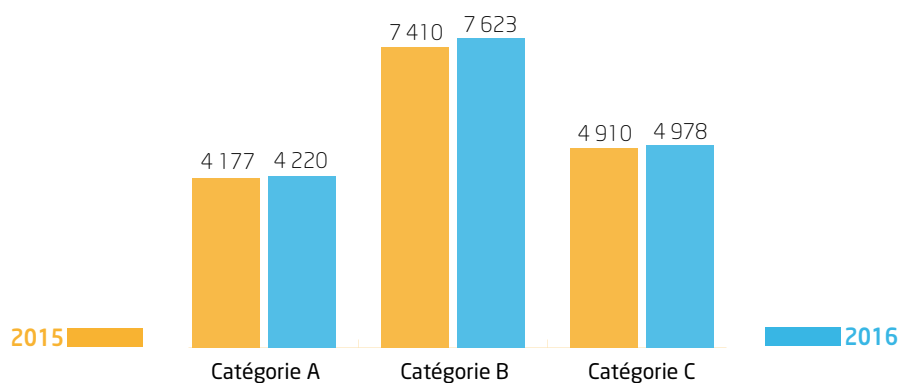
\* Plus 5 Beechcraft KA 350 en cours de déploiement.

## RESSOURCES HUMAINES

### STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE

	2015	2016
<b>Répartition hommes/femmes globale</b>		
Effectifs masculins	62,2 %	62,3 %
Effectifs féminins	37,8 %	37,7 %
<b>Répartition hommes/femmes dans la branche des opérations commerciales et de l'administration générale</b>		
Effectifs masculins	51 %	50,6 %
Effectifs féminins	49 %	49,4 %
<b>Répartition hommes/femmes dans la branche de la surveillance</b>		
Effectifs masculins	75 %	74,8 %
Effectifs féminins	25 %	25,2 %
<b>Féminisation du premier grade du cadre supérieur (IP2)</b>	50,5 %	52,5 %
<b>Âge des agents</b>		
Moyenne d'âge	47 ans	46 ans
Entre 19 et 34 ans	13,6 %	16,2 %
Entre 35 et 49 ans	43 %	43,3 %
Plus de 50 ans	43,4 %	40,5 %

### STRUCTURE GLOBALE DES EMPLOIS (EN NOMBRE D'AGENTS)

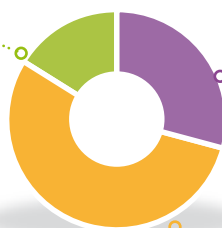


### TAUX DE PROMOTION INTERNE EN 2016

**218 promotions en catégorie C,**  
soit 16 % des promotions

**401 promotions en catégorie A,**  
soit 29,3 % des promotions

**747 promotions en catégorie B,**  
soit 54,7 % des promotions



## FISCALITÉ DOUANIÈRE

### ÉVOLUTION DES RECETTES DOUANIÈRES EN MILLIONS D'€ (DÉTAIL)

	2015	2016
<b>Dédouanement</b>	<b>12 911</b>	<b>11 777</b>
Droits de douane	2 126	2 016
TVA import	10 763	9 739
Autres	22	22
<b>Énergie et environnement</b>	<b>38 527</b>	<b>45 632</b>
TICPE	26 671	28 517
TSC DOM	486	513
TVA pétrole	9 906	8 562
TICGN + TICFE + TICHLC	754	7 393
Taxes et rémunérations pour le compte de professionnels du pétrole	11	9
TGAP	699	638
<b>Contributions indirectes (CI)</b>	<b>16 681</b>	<b>16 398</b>
Alcools et boissons	4 476	4 512
Tabacs	12 096	11 789
Autres CI	109	97
<b>Octroi de mer et activités maritimes</b>	<b>1 772</b>	<b>1 780</b>
Octroi de mer	1 211	1 221
Droits de ports	515	514
DAFN	46	45
<b>TSVR - Taxe sur certains véhicules routiers (dite taxe à l'essieu)</b>	<b>167</b>	<b>167</b>
<b>Autres taxes</b>	<b>265</b>	<b>208</b>
<b>Total</b>	<b>70 323</b>	<b>75 962</b>

TICPE : taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques

TSC DOM : taxe spéciale de consommation dans les DOM

TICGN : taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel

TICFE : taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité

TICHLC : taxe intérieure de consommation sur les houilles, lignites et coques dite « taxe charbon »

TGAP : taxe générale sur les activités polluantes

DAFN : droit annuel de francisation et de navigation

### ÉVOLUTION DU MONTANT DES DROITS ET TAXES REDRESSÉS DEPUIS 2012 EN MILLIONS D'€

	2012	2013	2014	2015	2016
Montant des droits et taxes redressés	294	323	356,9	377,4	<b>415,1</b>

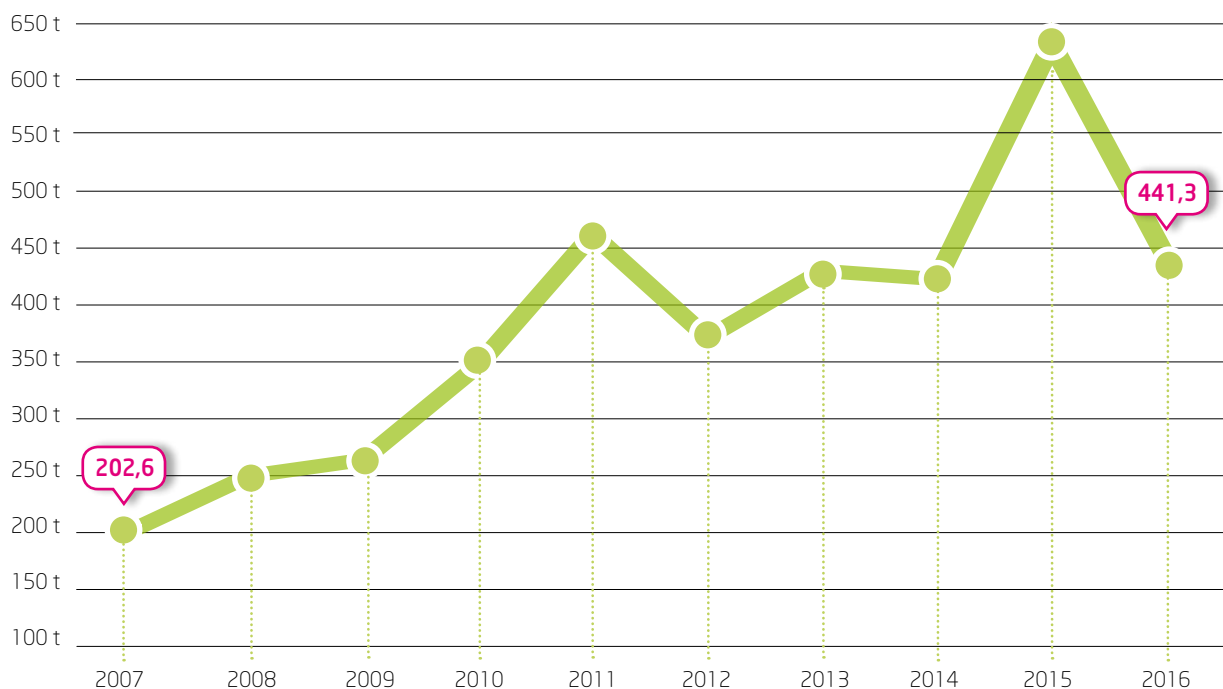
## STUPÉFIANTS ET TABACS

### DONNÉES GÉNÉRALES\* SUR LES SAISIES DOUANIÈRES DE STUPÉFIANTS PAR TYPE DE PRODUITS

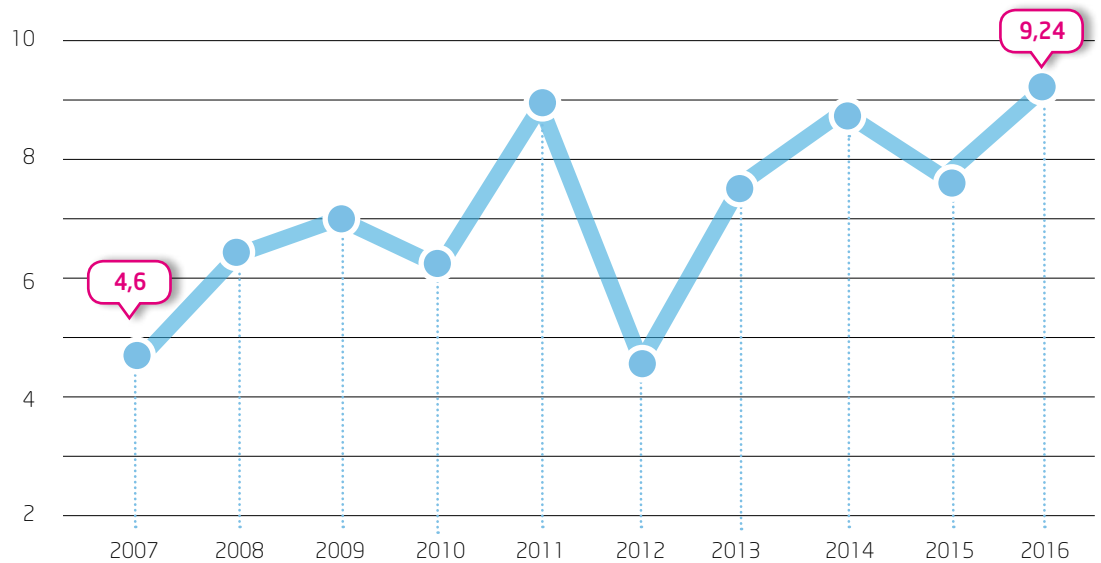
	2015		2016	
	Quantités	Doses	Quantités	Doses
<b>Quantités totales saisies</b>	<b>88 t</b>	<b>946 149</b>	<b>83,4 t</b>	<b>1 940 117</b>
<b>Cannabis</b>	62,6 t	-	64,5 t	-
dont résine	53, t	-	52,7 t	-
dont herbe	4,3 t	-	11,7 t	-
<b>Cocaïne</b>	16,8 t	-	11,7 t	-
<b>Héroïne</b>	243,5 kg	-	370,3 kg	421
<b>Khat</b>	7,16 t	-	2,4 t	-
<b>Amphétamines</b>	512,7 kg	314	236,4 kg	309
<b>Ecstasy</b>	-	931 017	-	830 374
<b>LSD</b>	-	1 210	-	4 318
<b>Opium</b>	4,5 kg	-	1,1 kg	-
<b>Nouvelles drogues de synthèse</b>	340,8 kg	206	385 kg	182
<b>Psychotropes</b>	84,4 kg	8 734	66,1 kg	1 104 515
<b>Autres drogues et précurseurs</b>	254,2 kg	-	2,7 t	-
dont champignons hallucinogènes	13,3 kg	-	29,5 kg	-
<b>Méthadone</b>	529 g	4 668	1,7 kg	421
<b>Valeur totale sur le marché de gros (M€)</b>	<b>802,2</b>		<b>644,6</b>	
dont cocaïne (M€)	<b>638,9</b>		<b>474,6</b>	

\* Arrondies au dixième.

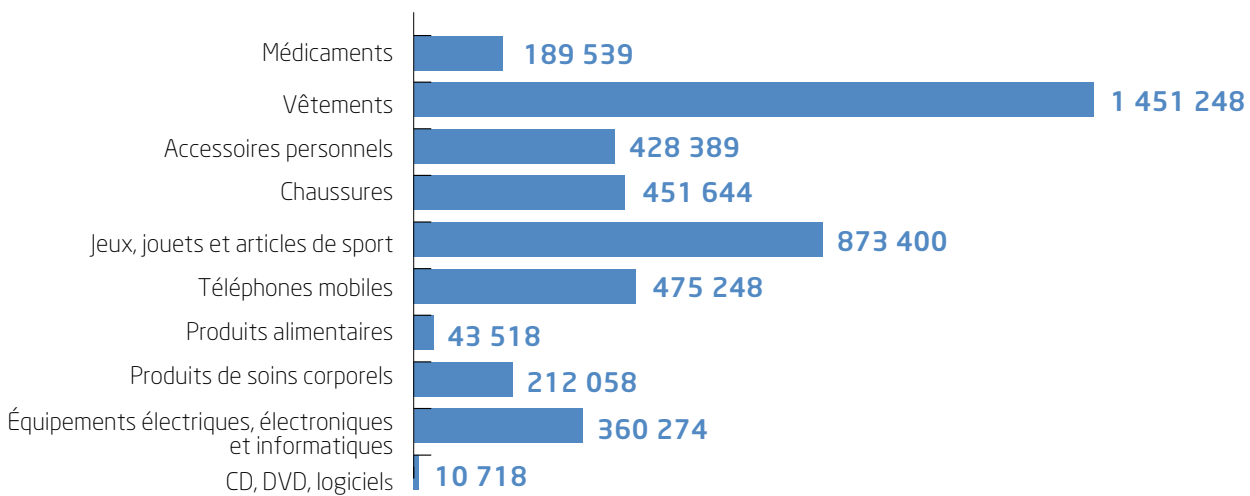
### ÉVOLUTION DES SAISIES DE TABACS SUR 10 ANS (EN TONNES)



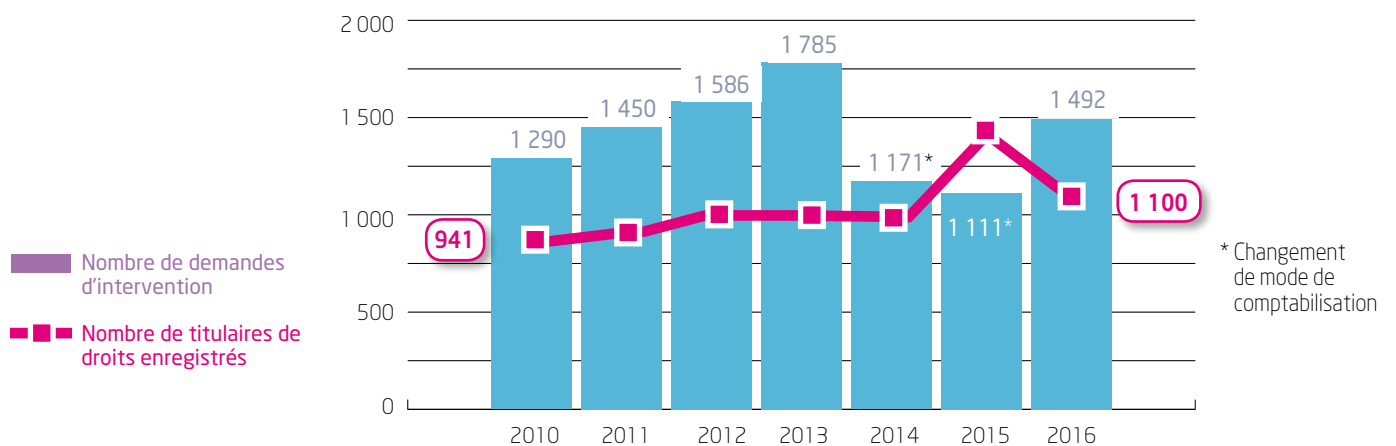
ÉVOLUTION DES SAISIES DE CONTREFAÇONS SUR 10 ANS (EN MILLIONS D'ARTICLES)



PRINCIPALES SAISIES DE CONTREFAÇONS PAR TYPE DE PRODUITS EN 2016 (EN NOMBRE D'ARTICLES)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDES D'INTERVENTION DES ENTREPRISES AUPRÈS DE LA DOUANE POUR INTERCEPTER LES CONTREFAÇONS



## PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE

### SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES À L'INTERNATIONAL

Libellé des indicateurs	Unité	Résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016
Délai moyen d'immobilisation des marchandises dédouanées dans la journée	minute seconde	4m38s	< 5m	3m52s
Part des déclarations traitées en moins de 5 minutes	%	90,5 %	93 %	88,6 %
Indice global de dématérialisation du dédouanement	%	86 %	87 %	87,4 %
Part du commerce extérieur bénéficiant de la certification douanière européenne d'opérateur économique agréé (OEA)	%	33,7 %	73 %	81,7 %
Nombre d'entreprises faisant l'objet d'une démarche personnalisée	nombre	2 339	2 000	2 485
Taux de satisfaction des usagers	%	90 %	87 %	90 %

### LUTTER CONTRE LA GRANDE FRAUDE DOUANIÈRE, LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE ET PROTÉGER LES ENTREPRISES ET LES CONSOMMATEURS EUROPÉENS

Libellé des indicateurs	Unité	Résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016
Montant des saisies de stupéfiants	million €	802,2	350	644,6
Quantités de tabac et de cigarettes saisies en contrebande	tonnes	629,5	420	441,3
Nombre d'articles de contrefaçons saisis	million articles	7,7	7	9,24
Nombre de contentieux protection du consommateur	nombre	7 597	6 500	8 380
Nombre total de contentieux à enjeu de lutte contre la fraude	nombre	10 953	6 750	10 404
Montant des saisies d'avoires criminels par le SNDJ	million €	55,4	-	149,4

### AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA GESTION ET DES CONTRÔLES DOUANIERS ET FISCAUX

Libellé des indicateurs	Unité	Résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016
Montant des droits et taxes redressés	million €	377,4	322	415,1
Nombre de contentieux fiscaux à enjeu	%	4 577	2 750	2 928
Taux de contrôle positif	nombre	230	3,50 %	4,7 %
Taux d'intervention sur les recettes douanières	%	0,44 %	0,43 %	0,41 %
Taux de recouvrement des droits et taxes redressés	%	70 %	66 %	50,1 %

### PLACER LES FEMMES ET LES HOMMES AU CŒUR DU PROJET STRATÉGIQUE

Libellé des indicateurs	Unité	Résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016
Taux de disponibilité des téléprocédures	%	98,6 %	> 99 %	99,7 %
Taux de féminisation	%	37,8 %	-	37,7 %
Taux global de satisfaction des agents ayant participé à une formation initiale ou continue	Note	A -	B +	A -
Proportion des postes à profil	%	35,7 %	36 %	35,7 %



**Directeur de la publication**

Rodolphe Gintz

**Rédacteur en chef**

Serge Puccetti

**Réalisation et conception graphique**

Direction générale des douanes et droits indirects  
Bureau Information et Communication

**Crédits photos**

© DGDDI

© iStock.com – page 17

© Arcady-Fotolia.com – page 23

© leeckris-Fotolia.com – page 25

© blackred-Getty Images.com – page 25

© Brasil 2-iStock.com – page 27

© FFE/Augusto Bizzi – page 35

Imprimé en France en 2017

**Imprimeur**

L'Artésienne

BP 99 - 62802 Liévin Cedex

**Éditeur**

Direction générale des douanes et droits indirects

11, rue des deux Communes - 93558 Montreuil Cedex

[dg-bic@douane.finances.gouv.fr](mailto:dg-bic@douane.finances.gouv.fr)

Les résultats 2016 de la douane sont en ligne sur

[www.douane.gouv.fr](http://www.douane.gouv.fr)

Dépôt légal : février 2017

ISSN 2553-0992

Document éco-conçu : papier certifié et encres végétales



Imprimé par L'Artésienne sur du papier Satimat green FSC produit à partir de 60 % de fibres recyclées et de 40 % de fibres vierges.



Direction générale des douanes et droits indirects  
Bureau Information et Communication  
11, rue des Deux Communes - 93558 Montreuil Cedex



[douane.gouv.fr](http://douane.gouv.fr)  
Twitter : @douane\_france  
sur iOS et Android : douanefrance.mobi

FÉVRIER 2017

